

Les Peintres du Jardin du Roy au XVIII^e siècle

PAR LÉON BULTINGAIRE

I

LA COLLECTION DE VÉLINS AU XVIII^e SIÈCLE.

Nous avons exposé, au cours d'une étude précédente (1), dans quelles circonstances Gaston d'Orléans avait fait peindre une série de vélins représentant des fleurs et des oiseaux. Nous avons dit comment cette collection était devenue la propriété de Louis XIV et comment Colbert, en faisant entrer au service du roi l'ancien peintre de Gaston, Nicolas Robert, avait assuré la continuation de cette collection. Nous avons dit enfin que Nicolas Robert avait eu comme successeur Jean Joubert, et qu'à la mort de ce dernier, en 1706, la collection, considérablement accrue, se montait déjà à plus de deux mille pièces.

Son accroissement ne devait pas s'arrêter là, puisque les règlements qui avaient établi la charge de « peintre du roi pour la miniature » faisaient une obligation à celui qui en était investi de fournir, chaque année, vingt-quatre nouveaux vélins au Cabinet du roi. La charge fut remplie sans interruption jusqu'à la fin de l'ancien régime par des titulaires en général exacts à s'acquitter de leurs fonctions, et c'est l'apport fourni pendant cette période à la collection que nous allons maintenant étudier.

Ce qui frappe le plus lorsqu'on suit le développement de cette collection au XVIII^e siècle, c'est le lien étroit qui unit désormais les peintres chargés de la continuer avec le Jardin du roi et les savants qui y exercent leurs fonctions.

Dans la période précédente, on constatait, par exemple, en parcourant les *Comptes des bâtiments du roi*, que les sommes allouées aux peintres de vélins étaient inscrites soit au chapitre des frais d'entretien des résidences royales, soit avec les récompenses accordées

(1) Les origines de la collection des vélins du Muséum et ses premiers peintres (*Archives du Muséum*, 6^e série, t. I, p. 129-149).

aux artistes et gens de lettres. A partir de 1709, ces sommes sont portées au chapitre du Jardin du roi avec celles que reçoivent le surintendant et le personnel placé sous ses ordres.

Si, d'autre part, nous feuilletons l'*Almanach royal*, qui, à partir de 1735, donne chaque année, avec une notice historique sur le Jardin, le nom des principaux fonctionnaires, nous y voyons régulièrement figurer le « peintre et dessinateur » attitré ; nous y voyons même figurer, le cas échéant, celui qui a acquis le droit de lui succéder (1).

Les peintres de vélins sont en effet désormais sous l'autorité du surintendant ou intendant, au même titre que les démonstrateurs et sous-démonstrateurs. C'est lui qui s'occupe de leur travail et même, bien souvent, leur désigne les sujets à traiter. Les botanistes et les anatomistes du Jardin vivent eux aussi en contact étroit avec eux, ont recours à leurs services et leur donnent, à l'occasion, d'utiles conseils. C'est cette union constante entre l'artiste et les hommes de science qui imprime à la collection son caractère le plus frappant et lui assure une valeur unique.

Les peintres de vélin, enfin, sont logés au Jardin du roi, et ce droit au logement semble être vraiment devenu une des prérogatives de leurs fonctions. « Je vous prie de dire à M. Verniquet, écrit Buffon à Thouin le 28 février 1781, que j'approuve ce qu'il a fait faire dans l'appartement de M. Spaëndonck, auquel vous pourrez fournir quelques plantes à dessiner dès qu'il aura pris possession de son logement (2). » Ajoutons que, si le pouvoir royal leur a concédé le privilège de vivre au Jardin, la nature leur a accordé celui d'y vivre longtemps. Le XVIII^e siècle ne verra passer dans cette charge que trois titulaires, dont le premier, Aubriet, travaillait déjà avec son prédécesseur à la fin du XVII^e siècle et dont le troisième, Van Spaëndonck, bien qu'avec un titre différent, tiendra encore son pinceau en 1822.

Les vélins une fois terminés ne restent pas entre les mains des peintres, ni entre celles de l'intendant du Jardin. Ils sont la propriété du roi, qui les fait conserver dans son Cabinet ou verser dans sa Bibliothèque, devenue plus tard la Bibliothèque Nationale. Soigneusement renfermés dans des portefeuilles de maroquin rouge, aux armes du monarque, ils partagent le sort des livres rares, des médailles précieuses, des objets d'art ancien, et sont montrés, avec les mêmes précautions, à des visiteurs de choix. Par reconnaissance envers ceux auxquels on doit cette magnifique collection, on avait déjà fait exécuter sur des vélins de même dimension que ceux qui représentent fleurs et oiseaux le portrait de Gaston d'Orléans et celui de Louis XIV. Au cours du XVIII^e siècle, on y joindra celui de Colbert, dont le rôle n'a pas été moins important.

C'est au commencement de la période dont nous nous occupons, et non à une époque antérieure, comme on l'a dit à tort, qu'il faut placer l'intervention de Fagon et ses efforts pour développer la collection. Dépositaire de celle-ci pendant un certain temps, il en profite pour l'étudier attentivement et dresser des plans pour l'avenir.

Lorsqu'après avoir réintégré le Cabinet du roi, la collection est déposée à la Biblio-

(1) C'est ainsi qu'en 1740, par exemple, nous trouvons les noms d'Aubriet et de Basseporte, en 1780 ceux de Basseporte et Spaëndonck.

(2) Correspondance inédite de Buffon, recueillie et annotée par NADAULT DE BUFFON, Paris, 1860, vol. II, p. 95 (Bibl. Muséum Ch. 1601).



thèque dont l'abbé Bignon a pris la direction après l'abbé de Louvois, elle se trouve entre les mains d'un homme qui sait en apprécier la valeur scientifique autant que la valeur artistique. C'est à lui, d'après ce que nous dit Antoine de Jussieu, que l'on devrait le rangement méthodique des vélins dans les portefeuilles et l'établissement d'un catalogue rationnel (1). Il semble bien toutefois, comme nous l'avons dit en étudiant l'époque précédente, que des catalogues méthodiques ont été dressés tant pour les plantes que pour les Oiseaux bien avant la fin du xvii^e siècle (2).

Voyons maintenant quels furent les peintres auxquels échurent à la fois le privilège et le devoir de peindre les vélins du roi pendant cette période.

II

CLAUDE AUBRIET.

Le peintre chargé de continuer, après Nicolas Robert et Jean Joubert, la collection des vélins a laissé le souvenir d'un homme excessivement modeste, n'aspirant à d'autre rôle qu'à celui de collaborateur des naturalistes éminents auprès desquels il était appelé à travailler. Sa vie entière se passe dans la compagnie, on pourrait presque dire dans l'ombre, des Tournefort, des Vaillant, des Jussieu, dont les travaux inspirent et guident les siens.

Il naquit à Châlons-sur-Marne, à une date qu'à défaut d'acte de baptême nous ne pouvons évaluer que d'après l'âge qui lui est donné sur son acte de décès et qui se rapprocherait de l'année 1665. Quoique sa famille ne fût pas sans ressources, son instruction ne fut pas poussée très loin, et il dut de bonne heure chercher à gagner sa vie. A l'âge de vingt-cinq à trente ans, nous le trouvons travaillant sous la direction de Jean Joubert, qui était en relation avec certaines personnes de sa famille. Joubert, pressé par Fagon de fournir des quantités considérables de vélin (qui pour l'année 1700 ont atteint le chiffre exceptionnel de 400), avait dû s'adjoindre des collaborateurs, et Aubriet fut certainement un de ceux-là. La façon dont il s'acquitta de son travail et les bonnes dispositions de Joubert à son égard furent les principales raisons qui le firent désigner de bonne heure pour succéder à son maître. Mis, à la même époque, en relation avec les savants qui vivaient au Jardin du roi, il eut la bonne fortune d'être distingué par Tournefort. Celui-ci le chargea d'abord d'exécuter les 471 figures de ces *Éléments de botanique* (3), qui devaient, comme plus tard les ouvrages de Linné, provoquer un bouleversement profond dans les méthodes de classification usitées en botanique. Ces figures, qu'on retrouve sans changement dans les *Institutiones rei herbariæ* (4), sont surtout remarquables en ce qu'elles représentent séparément les parties essentielles de chaque plante. Aubriet devait les dessiner d'après nature sous l'œil de Tournefort, qui lui en expliquait la valeur et le formait ainsi à cette exactitude scientifique qui devait être une des caractéristiques de son talent.

(1) « M. l'abbé Bignon... a jugé qu'afin que ce trésor fût de quelque utilité au public, il était important d'arranger ces miniatures par les classes et genres auxquels elles peuvent se rapporter » (*Mém. de l'Académie des sciences pour 1727*, p. 137).

(2) *Archives du Muséum*, 6^e série, t. I, p. 133.

(3) *Éléments de botanique ou méthode pour connaître les plantes*, Paris, 1694, 3 vol. (Bibl. Muséum, n^o 1 657).

(4) *Institutiones rei herbariæ*, Paris, 1700 (Bibl. Muséum, n^o 612).

Très satisfait des services que lui rendait l'artiste, Tournefort demanda qu'Aubriet lui fût adjoint dans le grand voyage qu'il voulait entreprendre dans le Levant avec la protection du roi. Nous ignorons si Aubriet accepta avec enthousiasme cette proposition, mais il est bien possible que le brevet qu'on lui accorda le 23 janvier 1700 pour lui assurer la succession de Joubert ait été une des raisons qui le décidèrent à prendre part à une expédition qui eut sur sa carrière la plus heureuse influence.

Les principales péripéties de ce voyage nous sont bien connues par le récit qu'en a publié Tournefort, sous forme de lettres à son protecteur M. de Pontchartrain (1), mais ce n'est pas dans cet ouvrage, dont beaucoup de passages ont été revus et arrangés pour la publication, qu'il faut chercher des détails personnels sur Aubriet et sur son activité pendant le voyage. Les compliments très flatteurs que l'auteur lui décerne dans sa préface ne s'appliquent qu'au peintre nanti, depuis son retour, d'un poste important au Jardin du roi (2).

Nous possédons heureusement des textes absolument originaux écrits sous l'influence même des circonstances et qui nous donnent une idée plus exacte de ce que fut la vie de l'artiste pendant cette période agitée.

Ce sont d'abord les lettres que Tournefort écrivait à l'abbé Bignon, président de l'Académie des Sciences, pour le renseigner ainsi que ses confrères sur ce qu'il avait vu. Ce sont aussi les lettres beaucoup plus personnelles écrites à Fagon, que Tournefort tenait beaucoup à ménager. Ce sont, plus encore, les lettres presque intimes adressées à Vaillant, sur lequel il comptait pour être tenu au courant de ce qui se passait au Jardin du roi et auquel il donne des détails véritablement techniques sur le travail d'Aubriet, qui n'était pas pour lui un inconnu.

Nous avons enfin la bonne fortune de posséder la copie de trois lettres qu'Aubriet lui-même écrivit, en cours de route, à son maître Jean Joubert pour lui donner des nouvelles de son voyage et lui parler de son travail (3).

Il ne faudrait pas chercher dans ces lettres d'un peintre à un peintre quelque chose qui ressemblât à la découverte de l'Orient par un Champenois. On n'y trouve pas non plus ces souvenirs classiques et ces allusions aux grands événements historiques qui

(1) Relation d'un voyage du Levant fait par ordre du roi, par M. FITTON DE TOURNEFORT, Paris, 1717, 2 vol. in-4 (Bibl. Muséum, Ch. 1335).

(2) « M. Aubriet, de Châlons en Champagne, s'applique avec autant de soin que d'habileté à peindre en miniature les plantes que l'on élève dans le Jardin du roy. Il n'a rien paru de si beau en ce genre-là ; c'est aussi cette grande habileté qui lui a fait mériter la charge de peintre du Cabinet du roy. » (Relation d'un voyage au Levant, t. I, p. 3.)

(3) Les documents originaux relatifs au voyage de Tournefort, qui se trouvent conservés parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Muséum, sont nombreux et variés.

Le manuscrit 252 est composé de lettres autographes de Tournefort à Fagon et à Vaillant.

Le manuscrit 998 est une copie faite par Vaillant de lettres adressées à lui ou à Fagon et contient, en outre, un précieux catalogue des plantes dessinées par Aubriet dans son voyage du Levant.

Les manuscrits 996 et 997 contiennent le « Journal de route commencé le 13 avril 1701 par Gundelsheimer, annoté par Tournefort ».

Le manuscrit 995, auquel nous ferons les renvois à cause de son uniformité, est un volume bien relié de 641 pages, qui est une copie exécutée par S. Morin de toutes les lettres écrites soit par Tournefort à ses différents correspondants (Bignon, Fagon, Dodart, S. Morin lui-même, etc.), soit par Gundelsheimer, soit enfin par Aubriet. Il est terminé par des tables qui en rendent l'usage extrêmement commode. Les mots : « A moi S. Morin », placés en tête de plusieurs de ces lettres, ne laissent aucun doute sur la personnalité de celui qui les a copiées ou fait copier.

Les manuscrits 78, 79, 185 et 675 contiennent enfin les dessins originaux d'Aubriet ou les dessins recopiés par lui après son retour.

abondent sous la plume de Tournefort. Aubriet n'a qu'une culture modeste, et l'histoire sainte est probablement la seule histoire qu'on lui ait enseignée. Il n'est vraiment à son aise que lorsqu'il raconte à son correspondant qu'il a vu le mont Arara où s'arrêta l'arche de Ncë, qu'il a traversé une partie du Paradis terrestre et qu'il y a mangé des fruits excellents. Son style, d'ailleurs souvent incorrect, son vocabulaire qui manque de précision suffiraient à révéler l'homme dont l'instruction générale n'a pas été poussée très loin.

Mais ce que ces lettres et celles de Tournefort nous démontrent, c'est qu'Aubriet est un homme de cœur, un compagnon fidèle, un travailleur acharné et qu'il s'est acquitté avec la plus parfaite conscience de la tâche qui lui a été confiée.

Cette tâche n'est pas facile. Après avoir herborisé aux environs de Marseille, on part pour la Crète, et, pendant plusieurs mois, Aubriet suit Tournefort et Gundelsheimer, son autre compagnon, par monts et par vaux, escaladant avec eux les montagnes, descendant dans les gouffres, le crayon toujours prêt pour dessiner ce qui mérite de l'être. Après la Crète, on visite trente-deux îles de l'Archipel, dans lesquelles on n'aborde souvent qu'avec les plus grandes difficultés et avec le constant souci d'échapper aux attaques des pirates. Continuellement Aubriet est requis de dessiner non seulement des plantes et des fleurs, mais des sites, des monuments, des personnages avec leurs costumes. Dans ce dernier genre, Aubriet est un peu embarrassé, et il écrit à Joubert : « A propos des figures de mode, vous savez que ce n'est pas mon affaire ; j'espère cependant qu'elles vous seront assez intelligibles pour en faire des desseins plus corrects (1). » La femme de l'île de Mylo et celle de Mycène, qu'on trouve représentées avec les détails les plus minutieux des vêtements dans l'ouvrage sur le Levant (2), sont les fruits de ce travail que le peintre n'avait pas tout à fait tort de trouver étranger à ses attributions.

Les dessins d'Aubriet sont soigneusement expédiés à Paris par Tournefort, lorsqu'une occasion se présente de les faire parvenir sans trop de risque à leur destination. Arrivé à Constantinople, Aubriet a le chagrin d'apprendre que Fagon n'est pas content de son travail. « M. le premier médecin, écrit-il à Joubert à la date du 10 avril 1701, a mandé à M. Tournefort qu'il n'était pas content des desseins des plantes, disant qu'ils n'étaient pas assez finis, non plus que les verts qu'il ne trouve pas beaux, c'est de quoi je suis bien fâché ; je vous prie de lui en faire mes excuses : vous savez qu'il est impossible de tout finir également, par la raison qu'il se trouve plusieurs plantes qui pressent en même temps. Je les mets en estat de les pouvoir finir un jour à loisir, ce que j'ai fait par l'ordre de M. Tournefort. Vous en trouverez qui sont plus terminées, dont le nombre vous servira peut-être pour peindre pour le Cabinet du roy : il n'est pas possible de pouvoir mettre les couleurs à toutes les plantes, quant il s'en trouve plusieurs à la fois ; quant cela se trouve, M. Tournefort a la bonté de marquer les principales, que je colore, et les autres, j'écris les couleurs, si le temps me le permet, qui servira pour le retour du voyage (3). »

Fagon, en effet, qui a fort à cœur d'augmenter la collection des vélins, voudrait recevoir des sujets dignes d'y figurer. Aubriet ne l'ignore pas, puisqu'il recommande à Joubert,

(1) Bibliothèque du Muséum, ms. 995, p. 401.

(2) Relations d'un voyage du Levant, t. I, p. 149 et 284.

(3) Ms. 995, p. 401-402.

comme si cette recommandation était nécessaire, de ne prendre pour le Cabinet que les dessins qui sont les plus terminés; mais il doit suivre, pour l'instant, les directives de Tournefort. Celui-ci, à la vérité, est bien plus guidé par le souci de retrouver les plantes décrites par Dioscoride et Théophraste ou de vérifier si son système s'applique aux plantes de l'Orient que par la préoccupation de concourir au développement de la collection des vélins. Il a d'ailleurs d'autres raisons qu'il expose à Fagon, et qu'il expose surtout à Vailant, avec plus de force et de précision dans sa lettre du 8 avril 1701.

« Si je n'avais que M. le premier médecin à satisfaire, je ne m'attacherais qu'aux seules plantes, mais j'ai ordre de Monseigneur de Pontchartrain de m'informer de tout et de l'instruire des mœurs, des coutumes, du négoce et même des moindres bagatelles... Pour M. Aubriet, je vous assure qu'il ne saurait mieux faire; je suis trop heureux d'être à sa compagnie et à celle de M. Gundels. M. Aubriet profitera de tous ses desseins lorsqu'il sera à Paris : il n'est guère possible de travailler à la campagne et de pouvoir tout débrouiller; mais je suis très persuadé que, sur des plantes seiches, il finira parfaitement bien tout ce qu'on trouvera à propos (1). »

En quittant Constantinople, on s'embarqua sur la mer Noire pour se rendre à Trébizonde. Pendant la journée on navigait à la rame ou à la voile et, lorsque le soir approchait, on débarquait sur la rive pour établir le campement. Les dernières heures du jour étaient consacrées à parcourir la campagne et à herboriser. Le crayon complaisant d'Aubriet s'appliquait à toutes les tâches qu'on lui désignait, et les dessins s'amoncelaient dans les bagages. Le pacha, au convoi duquel ils s'étaient joints, s'intéressait vivement à ces dessins et s'en faisait montrer, à l'occasion, quelques-uns en cachette de ses gens, qu'une pareille curiosité chez leur maître aurait scandalisés.

Après Trébizonde, après Tiflis et Erzeroum, on regagna Smyrne par terre. Afin de ne pas tomber dans les mains des brigands qui infestaient les routes, ils voyageaient, solidement armés, avec une caravane de marchands qu'amusaient ces trois voyageurs bizarres qui, à chaque instant, abandonnant leur monture, couraient la campagne pour examiner ou cueillir des plantes. « Au premier gîte, dit Tournefort, nous décrivions nos plantes tout en mangeant, et M. Aubriet en dessinait autant qu'il pouvait (2). » Il n'est pas étonnant qu'avec une pareille vie Aubriet soit tombé malade, dans le trajet entre Angora et Brousse, « d'une fièvre continue avec redoublement ». Il guérit grâce aux bons soins de Tournefort et de Gundelsheimer et put arriver à Smyrne avec eux. Deux bâtiments s'y trouvaient fort à propos, qui allaient faire voile pour la France. On mit sur chacun d'eux des paquets de plantes et des dessins d'Aubriet. Ces dessins n'étaient encore que des ébauches, comme ce dernier l'avoue à Joubert dans sa lettre du 22 janvier 1702 : « Il n'i en a pas de colorées, parce qu'il a esté impossible, à cause qu'il i a eu trop de plantes à dessigner : j'ai seulement escrit les couleurs, dont j'aurai l'honneur de vous remettre les descriptions, s'il plaist à Dieu, au retour du voiage. L'on vous envoie aussi des veües de plusieurs villes principales, que nous avons veües dans nôtre route (3). »

(1) Ms. 995, p. 408.

(2) Voyage du Levant, t. II, p. 144.

(3) Ms. 995, p. 511.

Après Smyrne, Tournefort, toujours alerte, voulut visiter Éphèse et les îles de la côte. Il avait même l'intention de se rendre en Égypte. On lui représenta que la peste régnait dans ce pays, et cette raison, jointe aux inquiétudes que lui donnaient à ce moment les nouvelles qu'il recevait de la santé de Fagon, le décidèrent à abréger son voyage. Il était également inquiet de la santé d'Aubriet : « La grande application au dessein, écrit-il à Vaillant le 11 mai 1702, avait attiré de si cruels maux de tête à M. Aubriet que j'en appréhendais des suites plus fâcheuses (1). »

Les trois compagnons s'embarquèrent donc à Smyrne et, par Malte et Livourne, regagnèrent Marseille, où ils arrivèrent le 3 juin 1702 après une absence de plus de deux ans.

Si Tournefort revenait enchanté des résultats de son voyage, Aubriet aurait eu tort de ne pas être satisfait du bénéfice personnel qu'il en rapportait.

La nécessité, en effet, où il s'était trouvé de saisir rapidement les caractères distinctifs d'un grand nombre de plantes qu'on n'était pas assuré de revoir jamais sur pied avait donné à son crayon une extrême facilité ; le fait qu'il les dessinait sous les yeux d'un des botanistes les plus aptes à le guider avait achevé de former son esprit à l'exactitude scientifique si précieuse dans la carrière qui était la sienne.

Aubriet avait surtout l'avantage de rapporter des matériaux qui allaient lui servir pour représenter sur les vélins, en travaillant maintenant à loisir, des plantes aussi intéressantes pour les botanistes par leur rareté que pour les artistes à cause de la nouveauté de leur forme et de leur couleur. Pendant longtemps, les dessins d'Aubriet devaient servir d'objet d'étude à ceux qui s'occuperaient de la flore de l'Orient. Sébastien Vaillant et les Jussieu furent les premiers à y recourir. Plus d'un siècle après la fin du voyage, Desfontaines, voulant publier un choix de gravures des fleurs de ce pays, ne trouvait rien de mieux à prendre comme modèles que les vélins que le peintre avait établis à l'aide de ses croquis (2).

On comprendra aisément que, si nous avons insisté sur cette partie de l'existence d'Aubriet, c'est parce que parler du voyage dans le Levant c'est en somme faire l'histoire d'une des parties les plus intéressantes de la collection des vélins. Comme les premiers de ces vélins évoquent le jardin de Blois et la passion de Gaston d'Orléans, ceux-ci rappellent les aventures dans une région lointaine de Tournefort et de ses compagnons.

Aubriet, de retour à Paris, ne tarda pas à devenir, par la mort de Jean Joubert, titulaire de la charge qu'il ne possédait encore qu'en espérance. Faut-il attribuer à des causes que nous ignorons ou simplement à des formalités administratives le fait que les *Comptes des Bâtiments du roi* font pour la dernière fois mention du nom de Jean Joubert en 1706 pour les 24 vélins de plantes rares qu'il a fournis l'année précédente, et qu'il faille attendre jusqu'en 1708 pour trouver énoncé, dans des termes analogues (3), celui de Claude Aubriet ?

Pour cette fois encore, le paiement est porté au chapitre des maisons royales, et on ne distingue pas Aubriet des artistes qui fournissent aux résidences du roi ou aux éta-

(1) Ms. 995, p. 514.

(2) Voir la préface du « Choix de plantes du Corollaire des Instituts » de TOURNEFORT publié d'après son herbier et gravé sur les dessins originaux d'Aubriet par M. Desfontaines, Paris, 1808 (Bibl. Muséum, n° 782).

(3) « Au sieur Aubriet, peintre en miniature, pour les plantes rares qu'il a peintes sur vélin pour le Cabinet du roy pendant l'année 1708: 600 H. » (*Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV*, publiés par JULES GUIFFREY, vol. V, p. 239).

blissements placés sous sa direction immédiate l'apport de leur talent. Mais, l'année suivante, en 1709, la rétribution accordée au peintre est portée au chapitre spécial du Jardin du roi, où figurent celles que reçoivent l'intendant, les démonstrateurs, sous-démonstrateurs, apothicaires et jardiniers (1).

Voyons quelles sont les personnes qui se trouvent au Jardin du roi au moment où Claude Aubriet y commence une carrière, plus officielle, peut-on dire, que celle de Jean Joubert et quelles sont leurs fonctions exactes.

Fagon joint à sa charge de surintendant du Jardin celle de démonstrateur de chimie et celle aussi de sous-démonstrateur des plantes qu'il a cédée à Sébastien Vaillant, mais dont il garde la survivance. Les deux autres démonstrateurs sont, pour l'intérieur et l'extérieur des plantes, Danty d'Isnard, qui sera bientôt remplacé par Antoine de Jussieu et, pour l'anatomie, Du Verney. Le cours de chimie est fait en réalité par Boulduc, qui n'a que le titre plus modeste d'apothicaire. Sébastien Vaillant doit se contenter d'un des deux emplois de garçons de laboratoire, dont le second est occupé par Beaupré. On lui donne, il est vrai, le titre de secrétaire et bibliothécaire de M. le premier médecin, et on lui reconnaît tous les mérites d'un excellent botaniste. Si l'on ajoute à ces personnes Saintard, chargé d'entretenir le Jardin avec l'aide d'un unique apprenti et le portier Bouquin, on a la liste des dix fonctionnaires qui émargent au budget du Jardin du roi (2).

L'existence d'Aubriet est désormais exempte de péripéties. Ayant suffisamment parcouru le monde pour pouvoir apprécier les avantages d'une vie tranquille, il jouit paisiblement du logement que Fagon lui a fait obtenir au Jardin du roi. Ce logement, composé de quatre pièces, ayant vue d'un côté sur la grande rue Saint-Victor, de l'autre sur les parterres, suffit à son ambition et à ses goûts, qui sont ceux d'un célibataire. Pour se donner l'illusion du changement, il a loué au village de Passy, alors aux portes de Paris, un petit logement où il peut se rendre sans avoir à faire de longs préparatifs de voyage.

(1) *Idem*, p. 346.

(2) Nous croyons intéressant de donner, comme exemple d'un budget normal, celui de l'année 1716, qui se monte à 18 560 H. 12 s. 3 d.

A M. Fagon, premier médecin du roy, surintendant du Jardin royal des plantes rares : 6 000 H. pour ses appointements en ladite qualité pendant 1715 ; 1 500 H. comme professeur en chimie dudit jardin, et 1 200 H. comme sous-démonstrateur desdites plantes pendant ladite année 1715.....	8 700 H.
A lui pour les menues dépenses et fournitures qu'il a faites audit Jardin royal pendant 1715.....	937 H. 3 s. 3 d.
Au sieur de Jussieu, docteur en médecine, démonstrateur desdites plantes, pour ses appointements en ladite qualité pendant l'année 1715.....	1 500 H.
Au sieur du Verney, professeur d'anatomie et démonstrateur audit Jardin pour <i>idem</i>	1 500 H.
A lui pour les menues dépenses qu'il a faites pour les exercices d'anatomie et de chirurgie audit Jardin royal pendant 1715.....	500 H.
A Sébastien Vaillant, garde du Cabinet des drogues et garçon du laboratoire dudit jardin pour ses gages de l'année 1715.....	400 H.
A Saintard, jardinier, pour l'entretien dudit jardin pendant 1715, y compris 300 H. pour les gages de son apprentif.....	2 800 H.
A Bouquin, portier dudit Jardin, pour ses gages de l'année 1715.....	450 H.
Au sieur Aubriet, peintre, pour 24 dessins de plantes rares, oyseaux et animaux qu'il a peints en miniature sur veslin, pour être insérés à la suite des livres du Cabinet de Sa Majesté pendant 1715.....	600 H.
Au sieur Boulduc, apothicaire, pour les cours de chimie qu'il a faits audit Jardin royal et les drogues et médicaments qu'il a fournis tant à la communauté de M ^{me} de Nesmond qu'aux couvents des Dames religieuses Carmélites et Capucines de Paris pendant l'année 1715.....	1 173 H. 9 s.
SOMME DE CE CHAPITRE.....	18 560 H. 12 s. 3 d.

(Comptes des Bâtimens du roi sous le règne de Louis XIV, publiés par JULES GUIFFREY, t. V, p. 883-884.)

Exceptionnellement, il va à la ménagerie de Versailles pour y peindre un oiseau rare ou quelque animal curieux. Il peut maintenant soigner à loisir les 24 vélins qu'on exige de lui annuellement. Tranquillement installé devant son chevalet, il doit souvent évoquer l'époque où, parcourant avec Tournefort des régions inhospitalières, il ne pouvait trouver le temps ni de terminer ses ébauches, ni de mettre des couleurs exactes sur ses fleurs.

L'exécution des vélins laissait à Aubriet des loisirs suffisants pour qu'il pût s'atteler à une tâche de longue haleine, qui rappelle celle qu'il exécuta à ses débuts avec Tournefort. Sébastien Vaillant avait consacré une partie de son existence à la préparation d'un grand ouvrage sur la flore parisienne, pour lequel il demanda la collaboration d'Aubriet. Sous les yeux de Vaillant et sous sa direction constante, celui-ci dessina donc les figures qui, au nombre de plus de 300, devaient accompagner le texte. Le botaniste, sentant que sa fin approchait et qu'il ne verrait pas la publication de son ouvrage, demanda au savant hollandais Boerhave de bien vouloir s'en charger, et celui-ci acheta à Aubriet les dessins qui parurent dans le *Botanicon Parisiense*, après la mort de son auteur (1).

En dehors des fleurs, Aubriet s'était pris pour les papillons d'une passion intense qui devait, jusque dans sa vieillesse, lui procurer une distraction utile. Il en conservait de nombreux échantillons, auxquels il consacrait ses soins. Il y a dans la collection des vélins toute une jolie série d'aquarelles qui leur sont consacrées et dont chacune porte dans sa partie inférieure la phrase suivante : *Partie séparée d'un grand recueil d'ouvrages sur les insectes et leurs métamorphoses commencés en 1710 par Claude Aubriet, peintre ordinaire du roi en miniature* (2). C'est là sans doute tout ce qui subsiste d'un rêve qui ne trouva jamais sa réalisation complète (3).

Aubriet continuait-il à peindre en 1727 ? On en pourrait douter, puisque Antoine de Jussieu, à cette date, nous dit que l'abbé Bignon se préoccupait de l'arrêt de la collection et faisait des démarches, qui n'étaient pas couronnées de succès, pour la faire continuer (4). Il faut dire que Chirac avait alors la direction du Jardin et que, comme on le lui a reproché, il donnait plus d'importance à l'anatomie qu'à la botanique. Dans son désir de rétablir les règles qui avaient présidé à la fondation du « Jardin royal des herbes médicinales », il proscrivait la culture et l'étude des plantes qui ne rentraient pas dans cette catégorie. Sans doute Aubriet, las de peindre des plantes qui ne présentaient aucun intérêt de nouveauté pour les botanistes, avait-il laissé tomber son pinceau. Il ne devait pas le reprendre pour longtemps, quand la mort de Chirac en 1732 et l'avènement de Dufay rendirent aux études de botanique l'importance qu'elles méritaient.

Nous savons en effet que, par un acte daté du 30 avril 1735, il céda sa charge à M^{lle} Basseporte, qui était son élève et, depuis un certain temps déjà, le suppléait dans son travail. Aubriet continua cependant d'habiter au Jardin du roi, comme la survivance de ses fonctions lui en donnait le droit, entretenant des relations avec les botanistes du Jardin,

(1) *Botanicon Parisiense*, ou dénombrement par ordre alphabétique des plantes qui se trouvent aux environs de Paris, par feu SÉBASTIEN VAILLANT, enrichi de plus de 300 figures dessinées par Claude Aubriet, peintre du Cabinet du roi, Leyde, 1727, in-fol. (Bibl. Muséum, n° 52).

(2) *Collection des vélins*, vol. LXXXII.

(3) La Bibliothèque du Muséum possède aussi sous les numéros ms. 972 et 973 un recueil de lettres et de dissertations de Réaumur accompagnées de dessins d'insectes et d'autres animaux attribués à Aubriet.

(4) *Mém. de l'Académie des sciences*, 1727, p. 138.

en particulier avec Bernard de Jussieu, qui devait être son exécuteur testamentaire. Il mourut le 3 décembre 1742 (1), après avoir demandé, conformément aux principes de modestie qui avaient dirigé tous les actes de sa vie, qu'on lui fît des obsèques très-simples et qu'on reportât la dépense sur des charités et des prières qui lui seraient plus utiles. Ayant déjà cédé son patrimoine aux enfants de sa sœur, il leur léguait les trois quarts de ce qui lui restait et donnait l'autre quart à la gouvernante qui l'avait soigné pendant sa vie (2).

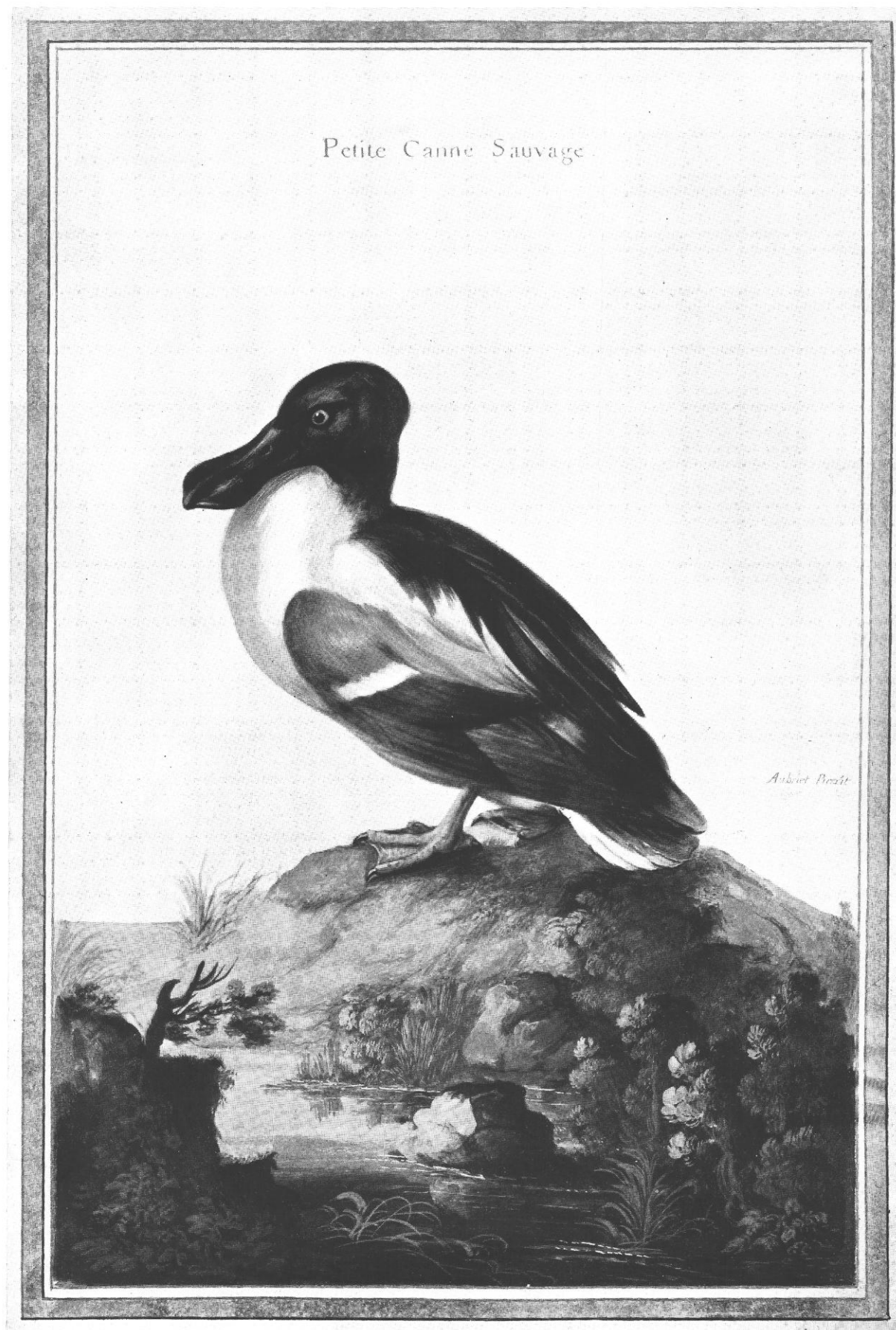
Claude Aubriet est représenté, dans la collection des vélins du Muséum, par 394 pièces signées authentiquement de son nom. Sans doute y en a-t-il d'autres, parmi les pièces anonymes, qu'on pourrait également lui attribuer. Pour ne parler que de celles qui sont signées, 327 sont consacrées à la botanique, 18 aux oiseaux, 31 aux papillons et le reste aux quadrupèdes ou à d'autres animaux. Nous avons dit ce qu'il fallait penser de ses vélins de papillons et avec quelle passion il s'était attaché à ce genre. Pour les oiseaux, il suit exactement les traditions de Nicolas Robert, en donnant une grande importance au paysage sur lequel se détache le sujet et en cherchant à imiter ses études si minutieuses du plumage. En ce qui concerne les autres animaux qu'il a peints, nous ne pouvons reconnaître à Aubriet qu'une extrême bonne volonté. Il faudra attendre les spécialistes du XIX^e siècle pour trouver, dans ce genre, des vélins vraiment dignes de figurer dans la collection.

La supériorité incontestable d'Aubriet dans les vélins consacrés à la botanique suffit à sa réputation. Il a parfaitement réussi dans ce genre, parce qu'il a joint à un talent réel de peintre, que d'autres ont pu également posséder, une connaissance, qui n'a existé au même degré chez aucun autre, des détails les plus délicats de la constitution des plantes et des fleurs (3).

(1) « Le 4 décembre 1742, a été inhumé dans l'église... Claude Aubriet, peintre du roy, de son Cabinet et du Jardin du roy, décédé d'hier en sa maison, scise au Jardin du roy, âgé de soixante et dix-sept ans environ, en présence de Bernard de Jussieu, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, et de Nicolas Angelin, prêtre du diocèse de Paris et autres témoins soussignés : Angelin, Bernard de Jussieu, Lasserre, Glaude Gérard, L.-S. Coulon, Rouelle, Lagrange, Hardy de Lunéré, P. curé (Reg. de Saint-Médard, Arch. de la ville). » (A. JAL, Dictionnaire critique de biographie et d'histoire, 2^e édit., Paris, 1872, p. 78-79.)

(2) Le testament d'Aubriet se trouve aux Archives Nationales sous le numéro Y, 13.508. Il a été publié par JULES GUIFFREY dans « Scellés et Inventaires d'artistes », 2^e partie, 1741-1770 (*Nouvelles Archives de l'Art français*, 2^e série, t. V).

(3) Nous devons, enfin, ajouter, pour être complet sur Aubriet, que son nom se trouve exceptionnellement cité parmi ceux des peintres qui ont travaillé pour Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, avec la mention suivante : « 19 août 1708, au S^r Aubriet, peintre en miniature, la somme de 100 livres pour une miniature qu'il a faite représentant *David jouant de la harpe* et un autre David pour le frontispice d'un livre enrichi d'ornements, et une vignette, le tout pour M^{me} la Princesse. » (*Les Arts dans la Maison de Condé*, par Gustave Macon, Paris 1903, in-4° p. 50.)



III

MADELEINE BASSEPORTE.

Les peintres dont nous nous sommes occupés jusqu'ici nous sont plus connus en général par la trace qu'ils ont laissée dans la collection des vélins que par les détails de leur existence. En nous rapprochant de la période contemporaine, nous trouvons, au contraire, des artistes qui, plus mêlés à la vie intellectuelle et sociale de leur temps et aussi à celle du Jardin des Plantes, ont laissé d'eux, en dehors de l'œuvre spéciale qui nous intéresse, des souvenirs qui rendent plus aisée leur biographie. De ce nombre est la femme de talent qui prit la succession d'Aubriet, et nous n'aurons besoin, pour la faire connaître, qu'à choisir parmi les faits assez bien connus qui sont rapportés sur elle.

Madeleine-Françoise Basseporte naquit le 28 avril 1701, à Paris, et dans la rue Saint-Louis-en-l'Isle. Son père, qui était marchand de vins en gros, mourut assez jeune, laissant sa famille dans une situation embarrassée. De bonne heure, Madeleine Basseporte eut donc à lutter avec les difficultés de la vie. Se sentant du goût pour le dessin, elle trouva un maître et un protecteur dans Robert de Séri (1), peintre du cardinal de Rohan, qui avait reçu l'autorisation d'installer son atelier dans l'hôtel de Soubise et d'y recevoir des élèves. C'est là qu'à l'âge de douze ans à peine elle commença à dessiner et à peindre en s'inspirant des nombreux tableaux qui figuraient dans la collection du cardinal. Lorsqu'elle les eut épuisés tous, elle obtint de continuer les mêmes études au Palais-Royal et elle les poursuivit avec la même ardeur. De bonne heure elle acquit une habileté suffisante pour exécuter des portraits dont le prix lui permettait de subvenir à ses besoins et à ceux de sa mère. A la recherche d'une situation plus stable, elle la trouva, grâce à Aubriet, dont elle était devenue l'élève et qui bientôt, hors d'état de remplir ses fonctions de peintre du Cabinet, lui confia le soin de peindre les vélins à sa place et lui céda même sa charge, à la date du 30 avril 1735. Un de ses biographes nous dit qu'Aubriet exigea d'elle l'abandon de la charge du revenu à son profit pendant huit ans (2). Mais c'était là une chose courante, et l'attente de Madeleine Basseporte aurait pu être plus longue encore si Aubriet avait vécu davantage. Il n'en est pas moins vrai qu'il y avait entre les deux peintres une situation délicate et peut-être un peu tendue, comme le prouvent les faits qui se produisirent à la mort d'Aubriet. Alors que les gens de loi se préparaient à mettre les scellés, à la requête de Bernard de Jussieu, sur les objets laissés par le peintre, M^{lle} Basseporte intervint pour faire opposition à cette mesure. L'acte, daté du 14 décembre 1742, ne nous donne pas d'explications précises pour l'excellente raison qu'elle n'en donna pas elle-même, se contentant de dire qu'elle s'opposait aux scellés « pour les causes et raisons qu'elle déduira en temps et lieu (3) ». Elle

(1) Robert (Paul-Ponce-Antoine), 1686-1733.

(2) Notice sur M^{lle} Basseporte dans le *Nécrologue des Hommes célèbres de France*, t. XVI, p. 164, Paris, 1781.

(3) *Archives nationales*, J-13,508, publiées par JULES GUIFFREY.

n'en donna pas non plus le lendemain, puisqu'elle se désista purement et simplement de son opposition. Nous sommes autorisés, néanmoins, à interpréter ce mouvement d'humeur passager et à croire que, si M^{lle} Basseporte avait protesté contre la mise des scellés, c'est qu'elle considérait, à raison ou à tort, que certains dessins exécutés par elle ne pouvaient être compris dans la succession d'Aubriet.

Dire quels sont exactement les vélins que Madeleine Basseporte dessina au lieu et place de son prédécesseur est une chose qui ne serait possible que si toutes les pièces étaient datées et signées. Une longue période allait d'ailleurs s'ouvrir durant laquelle nul ne contesterait à Madeleine Basseporte le droit de se considérer comme seule chargée de les exécuter.

Elle avait trouvé, en arrivant au Jardin, et elle devait voir à ses côtés, pendant presque toute sa carrière, un botaniste éminent qui, par son appui et ses conseils, l'aiderait à remplir la partie la plus difficile de sa tâche. Ce botaniste était Bernard de Jussieu, qui avait commencé ses fonctions de démonstrateur pour les herborisations à la campagne en 1722 et devait les continuer jusqu'en 1777 : « Elle dessinait, nous dira le neveu de celui-ci, Antoine-Laurent de Jussieu, tous les objets nouveaux que Bernard de Jussieu lui indiquait et traçait sous ses yeux les détails qui présentent les caractères distinctifs de chaque végétal, détails toujours nécessaires au naturaliste et ajoutant par lui une grande valeur au travail de l'artiste (1). »

Sous de pareilles auspices et avec ses dispositions naturelles, M^{lle} Basseporte ne pouvait manquer de tenir au Jardin du roi une place aussi importante que les peintres qui l'avaient précédée. Sa réputation s'étendit même au delà, et l'on peut dire qu'avec elle la situation de peintre du cabinet prend une importance sociale qu'elle n'avait pas auparavant.

Lorsque l'abbé Pluch publie son *Spectacle de la Nature* (2), qui est comme un résumé, à l'usage des gens du monde, des connaissances de l'époque, on trouve tout naturel que Madeleine Basseporte soit admise à y collaborer pour les dessins de plantes et de fleurs, comme Oudry y collabore pour les animaux.

Appelée naturellement dans les résidences royales, en vertu de ses fonctions, elle y travaille parfois sous les yeux du roi Louis XV, qui se plaît à s'entretenir avec elle des particularités de son art. M^{me} de Pompadour la convoque fréquemment à Bellevue, non seulement pour lui faire peindre des fleurs, mais pour avoir son avis sur des questions de mode ou d'ameublement. Son talent et son bon goût sont mis à contribution pour la confection de parures nouvelles. Il faut lire les lettres que lui adresse le comte d'Argenson (3) pour voir comment Madeleine Basseporte a su prendre place dans ce monde d'artistes et de gens de lettres avec lequel les plus grands seigneurs de l'époque se piquent d'entretenir des relations.

Ces succès ne tournent pas la tête à M^{lle} Basseporte, qui reste simple et bonne, se souvenant des difficultés qu'elle a dû vaincre elle-même pour arriver à la situation qu'elle occupe et cherchant à les aplanir pour d'autres.

(1) Notice historique sur le Muséum d'histoire naturelle (*Annales du Muséum*, t. VI, 1805, p. 18).

(2) Le spectacle de la nature ou entretiens sur les particularités de l'histoire naturelle, Paris, 1735, 4 vol in-8.

(3) Voir en particulier la lettre publiée dans *le Nécrologue*, t. XVI, p. 166.

La liste serait longue de toutes les personnes qu'elle a particulièrement obligées et dont elle a réussi à assurer l'avenir. Elle a toujours auprès d'elle un certain nombre de jeunes filles pauvres, auxquelles elle enseigne gratuitement les éléments du dessin pour leur procurer ensuite des situations. C'est elle qui s'occupe de M^{lle} Bihéron à ses débuts et qui, par ses sages conseils, l'amène à se créer dans la représentation artistique en cire et en particulier dans la représentation anatomique une réputation qui finira par s'imposer. Elle devine les dispositions naturelles du jeune Larchevêque et le pousse vers la sculpture, où il fera une carrière remarquable. Des savants même, comme les Rouelle, doivent à son obligeance et à ses interventions d'avoir pu obtenir les situations qui convenaient à leur mérite.

La vieillesse, hélas ! comme pour d'autres, devait venir pour Madeleine Basseporte. Elle ne voulut pas s'en apercevoir. Jusqu'au dernier jour elle peignit ses Vélins, dont quelques-uns portent l'âge qu'elle avouait de soixante-dix-neuf ou même quatre-vingts ans (1). On y décèle, sans peine, le tremblement de sa main, mais elle ne voulait pas s'avouer vaincue. Le seul nom de survivancier la faisait frémir, et c'est à son insu que Gérard Van Spaëndonck fut désigné par le roi pour lui succéder. Il n'y eut, dans cette circonstance, rien d'un contrat bilatéral. L'acte daté du 1^{er} juillet 1774 stipule seulement que « Sa Majesté a retenu et retient le sieur Spaëndonck dans ladite charge » et au sujet des gages « qu'il appartiendra de lui faire payer lesdits gages après le décès de la D^{lle} Basseporte ou de son consentement pendant sa vie aux termes et en la manière accoutumée (2) ».

De consentement qui eût ressemblé à une abdication il n'y en eut pas de la part de Madeleine Basseporte, et personne ne songea à l'exiger. Nous avons la lettre, pleine de courtoisie et de déférence, que Buffon lui écrivit de Montbard le 12 janvier 1780 (3). Il la remercie de la lettre « aussi bien écrite que bien pensée » qu'il a reçue d'elle et exprime l'espoir qu'ils s'en écriront encore de semblables dans dix ans.

Cet espoir ne devait pas se réaliser. Madeleine Basseporte s'éteignit le 5 septembre 1780, c'est-à-dire, puisqu'elle était née le 28 avril 1701, dans sa quatre-vingtième année. Nous ne nous expliquons pas pourquoi elle s'était donné un âge un peu plus avancé sur certains vélins, ni surtout pourquoi l'acte de décès, que Jal nous a transmis, porte celui de quatre-vingt-six ans (4).

Si nous ne tenions compte que des vélins signés ou sur lesquels on a ajouté le nom de Basseporte, il faudrait réduire à 313 le nombre de ceux qu'elle a fait entrer dans la collection. Sur ces 313 vélins, 295 se rapportent aux plantes. Les autres sont consacrés aux sujets les plus divers et montrent avec quelle facilité l'artiste se prêtait aux tâches qu'on exigeait d'elle. Nous y trouvons deux oiseaux seulement, dont l'un est « une espèce de héron pris dans les étangs de Versailles », l'autre un canard du Nord (5). Nous voyons

(1) Collection des vélins, vol. XVIII, n° 39.

(2) *Archives nationales*, O-119, p. 87.

(3) *Le Nécrlogue*, t. XVI, p. 185.

(4) « Le 6 septembre 1780, Madeleine-Françoise Basseporte, peintre en miniature du roy, fille âgée de quatre-vingt-six ans environ, décédée la veille, fut inhumée au cimetière, en présence de... Clément-Louis-Anne Belle, peintre du roy, inspecteur des Gobelins. » (*Archives de la paroisse Saint-Médard*, citées par JAL, *Dictionnaire (r. t. que)*, p. 124.) Il est curieux de noter que Madeleine-Françoise Basseporte avait eu une sœur aînée, Marie-Madeleine, qui, née le 7 octobre 1693, aurait eu véritablement quatre-vingt-six ans à la date qui nous occupe. Faut-il supposer une confusion dans la copie de l'acte de baptême des deux sœurs, ou admettre que l'erreur n'existe que sur l'acte de décès ?

(5) Collection des vélins du Muséum, vol. LXXXII, n° 93, et vol. LXXXIV, n° 51.

ensuite qu'elle s'est adonnée avec un certain succès à la peinture des coquillages dans six de ses vélins (1) et a introduit dans la collection l'étoile de mer et les coraux (2). Nous sommes étonnés enfin de la voir exceptionnellement s'appliquer à des études anatomiques. Passe encore pour le Bézoard de l'éléphant (3), qui rentre dans la catégorie des objets de curiosité ; mais, pour le cochon monstrueux et le veau monstrueux (4), nous devons convenir que nous n'y voyons qu'une preuve du zèle que mettait M^{lle} Basseporte à rendre tous les services qu'on pouvait exiger d'un peintre du Cabinet.

Il est bien certain que M^{lle} Basseporte a peint, en plus de ces derniers vélins, un nombre important de ceux qui figurent parmi les anonymes. Ne faut-il pas, par exemple, lui attribuer l'un des deux ananas, sinon les deux, qui figurent parmi ces anonymes, puisqu'il n'en existe pas à son nom et que nous savons pertinemment, par une lettre du comte d'Argenson, datée du 20 juin 1750, qu'elle fut mandée d'urgence à Compiègne pour peindre « une espèce d'ananas, qui a une couronne d'une forme extraordinaire et plusieurs autres accidents qui ne se trouvent pas communément dans ces sortes de fruits (5) ». C'est aussi dans ces anonymes qu'il faut chercher la représentation des Oiseaux et des Singes de différentes espèces que Louis XV avait reçus en 1744 et que M^{lle} Basseporte dut aller peindre à Versailles sur les ordres du comte de Maurepas. Se borna-t-elle, enfin, à peindre des fleurs sous les yeux de M^{me} de Pompadour et ne peignit-elle pas aussi quelques-uns de ces Oiseaux qui étaient les favoris de la favorite du roi Louis XV ?

Concluons, toutefois, que, même si Madeleine Basseporte n'avait laissé dans la collection des vélins que la preuve de son talent dans la peinture des fleurs, elle aurait réussi à se ménager dans ce genre une place fort honorable. Elle n'a sans doute pas cet éclat qui assure à Nicolas Robert une primauté incontestable ; elle n'atteint pas, comme Aubriet, à la perfection scientifique dans l'étude des détails, mais elle sait composer avec une plante, quelle qu'elle soit, un tableau gracieux et lui conserver un peu de cette vie qui circulait en elle avec la sève.

IV

GÉRARD VAN SPAËNDONCK.

Plus encore que Madeleine Basseporte, le peintre éminent dont Quatremère de Quincy devait prononcer l'éloge funèbre, à la séance publique de l'Académie royale des Beaux-Arts du 5 octobre 1822, fut un personnage connu et qui a tenu sa place dans la société de son temps.

Nous savons qu'il naquit à Limbourg, dans le Brabant septentrional, le 22 mars 1746, et qu'à l'âge de dix ans il fut envoyé en apprentissage à Anvers chez un peintre de meuble

(1) Collection des vélins du Muséum, vol. XCVII, n^{os} 27, 28, 31, 34, 94, 96.

(2) *Id.*, vol. XCIX, n^{os} 3, 32 et 49.

(3) *Id.*, vol. LXVII, n^o 69.

(4) *Id.*, vol. LXIX, n^{os} 200, 201 et 202.

(5) Ces ananas forment le sujet des vélins n^{os} 32 et 33 du vol. XI.

et de bâtiment auquel ses parents payaient 300 florins par an. Il aurait été en même temps l'élève d'un Herreyns, dont le fils Guillaume-Jacques devait acquérir plus tard une certaine renommée. Son apprentissage terminé, dédaignant l'offre que lui faisait son patron de lui donner désormais la même somme annuelle de 300 florins pour travailler avec lui, il se rendit à Bréda. On y faisait alors de grands préparatifs pour la réception du stadthouder Guillaume V. Van Spaëndonck offrit aux organisateurs son concours, qui fut accepté, et il put, avec les économies qu'il réalisa, se rendre à Paris, où il pensait trouver un meilleur usage de ses talents.

La fortune lui sourit presque immédiatement, comme à tous ceux qui savent unir à la véritable connaissance de l'art le sens pratique des réalités. Habile à suivre les caprices de la mode et à satisfaire les goûts du public élégant, il peignait des couvercles de boîtes, des bonbonnières et des tabatières, dont la vente se trouvait assurée. En même temps, il cherchait à se perfectionner dans son art et produisait des œuvres d'une plus haute portée, qu'il soumettait à l'appréciation des connaisseurs. Ses succès lui procuraient des relations et les protecteurs qui devaient lui être si utiles dans sa carrière.

De bonne heure il se lia avec Watelet, artiste lui-même et Mécène généreux, qui se chargea, pendant un certain temps, de lui assurer un logement. Il sut aussi se glisser dans les bonnes grâces du comte d'Angiviller, directeur général des bâtiments, jardins et académies, qui s'essayait à jouer le rôle d'un Colbert. Cette haute protection ne fut certainement pas étrangère à la décision royale du 1^{er} juillet 1774, dont nous avons parlé à propos de M^{lle} Basseporte, et qui assurait la succession de cette dernière à Van Spaëndonck.

C'était là assurément un choix qui devait rencontrer l'approbation des gens de goût et qui ne pouvait déplaire à Buffon, lequel a bien montré par les nominations qu'il a proposées lui-même au roi, quel prix il attachait à ne placer au Jardin que des gens d'un réel mérite.

C'était surtout une chance heureuse pour un peintre étranger, qui, réduit jusque-là à subsister du produit journalier de son travail ou de faveurs qui pouvaient être sans lendemain, se voyait promu à une situation stable, qui faisait de lui un des fonctionnaires du roi.

Ses protecteurs devaient d'ailleurs continuer à veiller sur lui. Dans le courant de l'année 1780, Van Spaëndonck s'étant vu obligé de renoncer au logement que Watelet lui avait prêté, le comte d'Angiviller se trouva, par ses fonctions, en situation de lui en octroyer un au Louvre à titre provisoire. Il estimait avec justesse que, vu le grand âge de M^{lle} Basseporte, le logement que celle-ci occupait au Jardin du roi ne tarderait pas à se trouver disponible (1). C'est en effet ce qui se produisit quelques mois après, et ce fut, muni d'une recommandation du comte d'Angiviller que Van Spaëndonck alla demander à Buffon de lui donner au Jardin le logement auquel la charge dont il était maintenant le

(1) Voici un passage de la lettre qu'écrivit à ce sujet M. d'Angiviller le 24 juillet 1780 à Pierre : « Comme M. Duplessis ne sera dans la nécessité de quitter le logement qu'il occupe actuellement qu'au retour de M. Vion, c'est-à-dire vers la fin de l'année prochaine, j'ai eu l'idée de loger aux galeries du Louvre, dans celui qui lui est assuré, et pour une sixaine de mois seulement, le sieur Van Spaëndonck qui est obligé de quitter le logement que M. Watelet lui prêtait. (Logements des artistes au Louvre. Documents publiés par J.-J. GUIFFEY dans *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1872, p. 95).

Il est intéressant de rapprocher l'exactitude des prévisions du comte d'Angiviller en cette circonstance de l'erreur de dix-sept années qu'il avait commise en 1771 en demandant pour lui-même la survivance de la charge de Buffon.

bénéficiaire semblait lui donner des droits. Nous possédons la lettre fort bien tournée et datée du 15 octobre 1780 dans laquelle le peintre remercie son protecteur de sa haute intervention et lui rend compte que Buffon lui a accordé le logement et lui a montré toute l'affabilité qu'il pouvait désirer (1).

Quand le moment fut venu pour Van Spaëndonck de s'installer définitivement au Jardin du roi, Buffon était reparti à Montbard, et il est assez piquant de lire dans sa correspondance avec Thouin quelques détails sur cette installation. Van Spaëndonck, qui a réussi depuis son arrivée en France à être logé convenablement et qui ne se considère pas comme le premier venu, la voudrait décente et, si possible, confortable. Buffon, qui pense avoir donné l'exemple du désintéressement, en cédant son propre logement au Jardin pour l'agrandissement du Cabinet et qui d'ailleurs chercha à réaliser les plans les plus vastes avec les moyens les plus réduits, s'oppose à toute dépense importante. A l'architecte Verniquet, que le peintre, en homme habile, a su attacher à ses intérêts, il écrit ou fait dire, à plusieurs reprises, par Thouin, de ne faire que l'indispensable et de renoncer à toute transformation dispendieuse. Il ne consent ni à ce qu'on fasse élever une fenêtre, comme Van Spaëndonck le demande, ni à ce qu'on établisse une séparation dans une pièce. « C'est à lui, dit-il dans sa lettre du 3 janvier 1781, de payer les cloisons qu'il demande pour sa commodité (2). »

Les choses finirent par s'arranger, grâce à quelques concessions de part et d'autre, et Van Spaëndonck s'installa, pour ne plus le quitter, au Jardin du roi.

C'est alors que commence la très courte période durant laquelle cet artiste apporte une contribution réelle à la collection des vélins. Nous pourrions ajouter période trop courte, car tout ce qu'il nous a donné révèle un peintre bien maître de son art, fort différent par sa technique de tous ses devanciers et chez lequel la délicatesse du pinceau s'allie à un emploi judicieux des teintes les plus variées. Il sait s'astreindre néanmoins et sans effort apparent aux obligations qu'impose le genre spécial auquel il s'adonne. Disposées de la façon la plus naturelle, ses fleurs se présentent, néanmoins, comme il convient pour que les botanistes puissent en étudier tous les détails et, pour en faire des tableaux complets d'instruction, le peintre ne néglige même pas de faire figurer à part, dans le bas de la feuille, les organes les plus essentiels.

Par les dates qu'il a portées lui-même sur les vélins, nous pouvons déjà savoir qu'il en a fourni dix à douze pour chacune des années 1781, 1782, 1784 et 1785 et qu'il s'en ajoute un même nombre (exactement 9), qui ne sont pas datés. Il y en avait certainement davantage, et ce qui nous le prouve, c'est qu'à la date du 13 janvier 1784, ayant sans doute des raisons pour conserver par devers lui un certain nombre de ses vélins, il signa un papier par lequel il reconnaissait en avoir vingt-quatre en dépôt et s'engageait à les remettre à M. le comte de Buffon à la première réquisition. Quelques-uns des vélins portés sur la liste (3) sont bien ceux qui, dans la collection, portent les dates de 1781 et 1782, mais il s'en trouve également d'autres dont nous ne nous expliquons pas la disparition (4).

Il est certain, toutefois, que Van Spaëndonck, après avoir montré, pendant plusieurs

(1) *Nouvelles Archives de l'art français*, 1873, p. 97.

(2) Correspondance inédite de Buffon... recueillie et annotée par Nadault de Buffon, t. II, p. 89.

(3) Bibliothèque du Muséum, ms. 1934, XXVIII, n° 3.

(4) De ce nombre sont le *Geranium bicolor* et le *Geranium quercifolium*, qu'on chercherait vainement dans nos portefeuilles.

années, qu'il était capable de remplir les obligations de la charge qu'on lui avait confiée, cessa à peu près complètement d'exécuter lui-même les vélins. Le fait qu'aucun de ces vélins ne porte une date postérieure à 1785 ne serait peut-être pas une preuve suffisante. Mais nous savons, par les biographes qui se sont occupés de Pierre-Joseph Redouté, que ce dernier entra, à peu près à cette époque, en relation avec Van Spaëndonck, qui l'introduisit au Jardin du roi, le mit au courant du travail et le chargea de l'exécuter à sa place.

Nous savons aussi que la réputation de Van Spaëndonck en dehors du Jardin n'avait fait que s'accroître avec les années, que cette réputation avait été consacrée en 1781 par sa nomination à l'Académie de peinture et de sculpture et que le roi, les grands seigneurs et les financiers lui commandaient des tableaux dont l'exécution devait lui prendre tout le temps qu'il aurait pu consacrer aux vélins.

Pour l'année 1786, en particulier, nous avons un renseignement précis qui nous permet d'affirmer que Van Spaëndonck dut suspendre, au moins momentanément, sa contribution à la collection. A cette époque, en effet, sentant sa situation assurée, il éprouva le besoin de retourner dans son pays natal pour y régler ses affaires. Ici encore, nous voyons apparaître le comte d'Angiviller qui lui accorda un congé régulier sans lui imposer aucune date pour son retour (1).

Si Van Spaëndonck laisse à d'autres le soin de peindre les vélins, ce qu'il n'abandonne pas, c'est sa place au Jardin du roi et ses relations avec ceux qui en font partie. La mort de Buffon et son remplacement par le frère du comte d'Angiviller ne sont pas des faits qui ont pu ébranler son crédit. Les bouleversements qui accompagnent la Révolution, la disparition de l'ancien Jardin et la création du Muséum d'histoire naturelle sont des événements qui permettent à l'homme heureux qu'a toujours été Van Spaëndonck d'affermir encore sa situation. Compris, pendant la période transitoire, parmi ceux qu'on désigne sous le nom d'« officiers du ci-devant Jardin du roi », il devient, comme eux, par la suppression de l'intendance, professeur-administrateur du Muséum. Plus heureux que Lacépède, qui devra attendre, en se cachant, des temps meilleurs, plus heureux même que Lamarck, qui dut lutter pour conserver un emploi, il entre, dès la promulgation du décret de la Convention du 10 juin 1793, dans le conseil des douze professeurs chargés d'administrer l'établissement. Nul ne conteste l'utilité de sa chaire, qui est celle d'« iconographie naturelle ou de l'art de dessiner ou peindre toutes les productions de la nature », et nul ne songe à en proposer un plus capable de l'occuper.

La manière simple et digne dont Van Spaëndonck s'acquitta de ses nouvelles fonctions, la part qu'il prit à l'élaboration d'un plan destiné à développer la collection des vélins et les efforts qu'il fit pour en assurer l'exécution sont des sujets que nous ne développerons pas dans cette étude, où nous n'avons voulu nous occuper que des peintres du Jardin du roi.

(1) « 17 février 1786. Congé pour M. Van Spaëndonck.

« Nous... d'Angiviller... avons, sous le bon plaisir du Roy, permis à M. Gérard Van Spaëndonck, peintre du Roy et de son académie de peinture et sculpture, de s'absenter pour aller pendant quelque temps en Flandres sa patrie pour y terminer des affaires de famille, à la charge pour lui de rentrer en France au premier ordre que nous lui en donnerons et s'y occuper des travaux relatifs à son art qui pourront lui être ordonnés pour le service du Roy » (*Archives Nationales*, O¹-1086, p. 9).

V

PIERRE-JOSEPH REDOUTÉ.

Si les 500 vélins que Pierre-Joseph Redouté a fait entrer dans la collection, au cours du XIX^e siècle, nous interdisent de le séparer des peintres de cette dernière époque, il n'en est pas moins vrai qu'il serait injuste de ne pas mentionner son nom, en parlant du Jardin du roi, bien qu'il n'y ait pas occupé une situation officielle.

Rappelons brièvement qu'il était né à Saint-Hubert, près de Liège, le 10 juillet 1759, et que fils, petit-fils et arrière-petit-fils de peintres, il était de ceux chez lesquels les facultés héréditaires n'ont besoin pour se développer que de rencontrer des occasions favorables.

Celles-ci lui furent offertes par Van Spaëndonck, qui, absorbé, comme nous l'avons dit, par des travaux qui servaient mieux son ambition et considérant sans doute aussi l'exécution trop répétée des vélins comme un métier au-dessous de sa réputation, se déchargea avec plaisir de ce soin sur ce peintre plus jeune que lui de treize ans, qui acceptait d'être protégé et dirigé. Élève des peintres flamands et hollandais, comme Van Spaëndonck, Redouté apportait comme lui, dans la peinture des fleurs, une technique nouvelle ; il y apportait aussi l'amour passionné de la nature et une grande facilité naturelle. Il peignait avec plaisir les vélins, parce que la précision que réclamait ce genre s'accordait avec ses propres conceptions.

Redouté n'a évidemment pas signé et daté les aquarelles qu'il a exécutées, à la place de Van Spaëndonck, mais nul n'ignorait qu'il était l'auteur de celles que livrait au Cabinet du roi le peintre officiel. C'est évidemment à lui que serait revenu, si l'ancien ordre de choses avait subsisté, ce titre de survivancier qu'avaient porté avant lui, travaillant dans des conditions analogues, Aubriet et Basseporte.

Il existe d'ailleurs d'autres raisons de rattacher au XVIII^e siècle ce peintre qui peignait sous les yeux de Marie-Antoinette et portait le titre de dessinateur de son cabinet, souvenir qui n'était pas pour déplaire à l'impératrice Joséphine, qui devait aussi en faire son peintre de fleurs. Il est certain qu'avec Pierre-Joseph Redouté, qui tint son pinceau sans interruption depuis les dernières années qui précédèrent la Révolution jusqu'au milieu du règne de Louis-Philippe, beaucoup de l'esprit et de la grâce du XVIII^e siècle a été conservé dans la collection.

La situation de Redouté devait être fixée officiellement le jour où on décida de confier à des peintres spécialisés dans chaque genre le soin de traiter, dans la collection des vélins, les différentes parties de l'histoire naturelle. Dans sa séance du 15 frimaire an II, l'assemblée des professeurs du Muséum désigna P.-J. Redouté pour peindre les vélins de botanique, en même temps qu'elle fixait son choix sur Henri-Joseph Redouté et Maréchal pour traiter les sujets zoologiques.

En terminant cette étude sur les peintres du Jardin du roi au XVIII^e siècle, nous pouvons dire que, si le rare mérite des savants qui en avaient fait partie, comme les Daubenton et les Lamarck par exemple, garantissait le brillant avenir du Muséum d'Histoire Naturelle, la présence à leur côté de peintres comme Van Spaëndonck et P.-J. Redouté présageait le nouvel essor de la collection des vélins.

Étude anatomique des Gastéropodes Tectibranches de la presqu'île de Nouméa

Avec description de cinq espèces nouvelles

PAR JEAN RISBEC

Docteur ès sciences, Attaché au laboratoire des Pêches et productions coloniales d'origine animale
du Muséum National d'Histoire Naturelle.

L'étude des quelques Tectibranches que je présente fait suite à celle des Nudibranches de Nouvelle-Calédonie déjà parue dans la *Faune des Colonies françaises*.

Malheureusement, elle est beaucoup moins complète et ne s'applique qu'à des espèces qu'on trouve dans la presqu'île de Nouméa, entre le niveau de la haute mer et une profondeur de un mètre au-dessous des plus basses marées (à l'exception cependant de *Phyllaplysia pacifica*, de *Chelidonura obscura* et d'*Acera* esp.? dragués).

Si je donne, dans mes descriptions, les principaux caractères anatomiques de chaque espèce, je ne poursuis que le but de faciliter la détermination précise, et je n'ai pas la prétention de livrer une étude complète. Je n'ai eu que peu de temps à consacrer à des échantillons très petits pour certains et très rares (un seul échantillon parfois).

Si incomplète que puisse être cette étude, elle fournira quand même une contribution appréciable à l'étude de la faune néo-calédonienne ; car le groupe étudié y était totalement inconnu. Avec l'étude des Nudibranches, elle offre un aperçu de la distribution des Opisthobranches dans notre colonie.

Le nombre total des espèces signalées s'élèverait ainsi à 115, dont 104 Nudibranches.

Hydatina physis L.

Trouvé : un exemplaire avec sa ponte, 3 mars 1926, baie de l'Orphelinat ;

Un exemplaire avec sa ponte, janvier 1927, Roche Percée (Bourail).

Je n'ai eu la possibilité d'étudier qu'un seul de mes échantillons ; je désirais d'ailleurs conserver sa coquille. L'étude anatomique a souffert de ce fait, car, contrairement à mes prévisions, il est extrêmement difficile d'extraire l'animal sans léser soit les organes, soit la coquille.

Coquille. — L'espèce étant bien connue à ce point de vue, je me contente de résumer les principaux caractères. Longueur pour le plus grand exemplaire : 50 millimètres.

Il est rare de trouver sur les plages des coquilles intactes, car elles sont extrêmement fragiles.

Coquille mince, transparente. Dernier tour énorme, recouvrant tous les autres, que l'on ne peut voir qu'en regardant la face postérieure. Sutures profondément enfoncées. Des lignes hélicoïdales, marron foncé, flexueuses, assez serrées, sur fond grisâtre clair ; ces lignes sont visibles à l'intérieur de la coquille. Columelle blanche, formant, en avant,

rebord saillant, et recouvrant le ventre du dernier tour d'un dépôt mince, luisant, souvent craquelé et s'écaillant facilement à son bord libre. Des côtes hélicoïdales peu saillantes, augmentant un peu d'importance vers le labre.

Épiderme transparent, d'aspect gélatineux, mou.

Aspect de l'animal vivant. — L'animal vivant est superbe. Il débord largement sa coquille, dans laquelle il ne peut rentrer. Sa longueur est d'ailleurs double lorsqu'il est étalé. Le pied est très large ; il est en continuité, sur tout son pourtour, avec de vastes lobes festonnés qui ondulent mollement. En arrière de la coquille, un lobe palléal vient en recouvrir toute la région postérieure. La tête forme une sorte de mufle bilobé, avec deux pointes latérales, et porte deux tentacules foliacés. Latéralement à la tête et vers l'arrière, deux grands lobes s'étendent jusqu'à la partie moyenne de la coquille. La largeur de ces lobes est de 15 millimètres. Les deux yeux internes sont visibles en avant de la tête, qui est jaunâtre, ainsi que l'intérieur des lobes latéraux. La couleur de tous les lobes du pied et des lobes céphaliques et palléaux est marron, un peu lie de

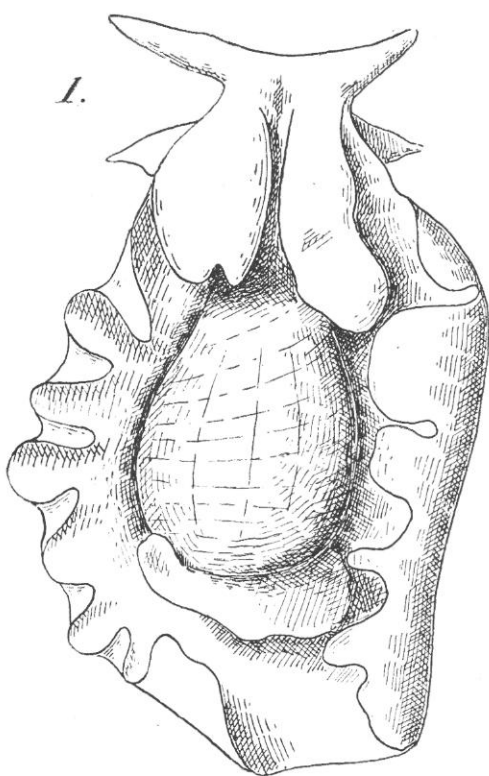


Fig. 1. *Hydatina physis* L. — Aspect de l'animal. — Gr. nat.

vin, avec une bordure verdâtre clair, les deux teintes se fondant insensiblement l'une dans l'autre.

Tube digestif. — A la suite de la bouche, on trouve une trompe protractile molle, cylindrique, qui aboutit à un renflement à peine indiqué représentant le bulbe buccal. Toute cette zone du tube digestif est d'un noir un peu bleuâtre, jusqu'au bulbe qui est recouvert par une couche musculaire blanche. Le bulbe porte ventralement un cæcum très réduit, à la base duquel on trouve les ganglions buccaux et qui, par conséquent, doit représenter le sac radulaire atrophié. Il n'y a ni mâchoires, ni radula. Un peu rétréci après le bulbe, l'œsophage se renfle ensuite en un vaste sac à parois très minces et dépourvu de plaques masticatrices. J'ai trouvé ce sac rempli par une matière noirâtre qui provenait certainement du foie, car

cet organe est complètement noir. L'intestin ne présente aucune différenciation intéressante à noter. Les excréments sont absolument noirs.

Système nerveux. — Les cérébroïdes et les palléaux sont intimement soudés, les pédieux étant eux-mêmes accolés à leur masse. La commissure sous-œsophagienne est très longue. La commissure viscérale n'est pas tordue en 8, mais seulement rejetée vers la gauche ; elle est courte. Elle porte un ganglion assez fort tout près du cérébro-palléal droit et deux autres ganglions vers l'anse postérieure.

Organes des sens. — Les yeux sont très petits, noyés dans l'épaisseur des tissus. Les otocystes ont de très nombreux otolithes, dont l'ensemble est très loin de remplir toute la cavité.

Organes reproducteurs. — La glande génitale forme des arborisations blanches à la

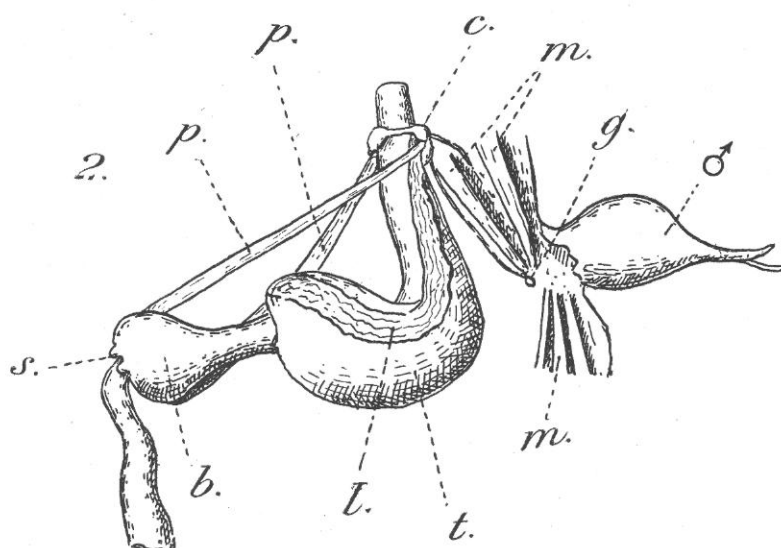


Fig. 2. *Hydatina physis* L. — Région antérieure du tube digestif et pénis. — *b*, bulbe buccal ; *c*, cérébroïdes ; *g*, renflement ganglionnaire ; *l*, muscles longitudinaux de l'estomac ; *m*, muscles du sac pénial ; *p*, protracteurs ; *s*, sac radulaire ; *t*, trompe ; ♂, pénis. — Gr. : 2.

surface du foie. Le pénis est très grand, situé à droite, et mu par deux très forts protracteurs. Il se bifurque en un tube effilé et un appendice protecteur beaucoup plus fort. Ce pénis étant rétracté, on voit à son intérieur le canal déférent très contourné.

Autres organes. — Branchie très épaisse, verdâtre. Rein rosé, accolé au péricarde.

Ponte. — La ponte forme un amas gélatineux, irrégulier, à nombreux lobes foliacés partant d'un tronc commun très épais. Les œufs sont visibles comme de petits points très foncés.

Phanerophthalmus perpallidus.

ESPÈCE NOUVELLE.

Trouvé un seul exemplaire, Pointe d'Artillerie, par mer agitée, sous les pierres, 1^{er} décembre 1925. Longueur : 7 millimètres.

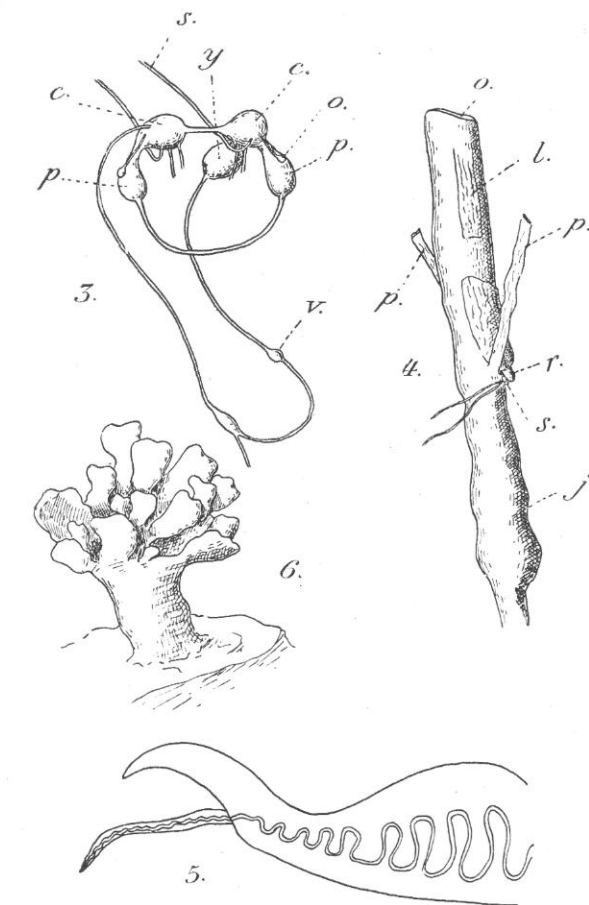
L'animal présente une forme analogue à celle de *Doridium*, mais un peu plus ramassée, et n'a pas de filament postérieur. Le pied, très large, est encore en continuité avec les parapodies, qui se relèvent vers le dessus pour parvenir à se rejoindre sur la ligne médiane, sur une longueur qui équivaut à peu près à la moitié de la longueur totale de l'animal. En avant

est laissée libre la région du bulbe buccal; en arrière, celle de la coquille. La tête se prolonge en avant en une sorte de voile frontal qui dépasse le pied. La région postérieure semble un peu tordue, tandis que les parapodies s'écartent de la coquille, cette disposition faisant songer à la région homologue chez les Aplysiens. Il n'y a ni tentacules, ni rhinophores. Les yeux sont visibles par transparence, mais sont assez éloignés du bord antérieur. Le pied s'élargit un peu en avant, en donnant deux pointes latérales arrondies. Les parapodies sont en continuité avec le pied, qui est indistinct comme chez les Élysiens.

Le corps, dans l'ensemble, a une couleur blanchâtre avec des taches verdâtres et marron très pâle. Toute la région antérieure du corps porte une bande longitudinale médiane, à pigment blanc opaque. Dans la région de la coquille, parfaitement transparente, et à peine visible, une zone saillante porte des taches rougeâtres. Lorsque les parapodies s'écartent, elles montrent, un peu en avant de la coquille, une plage arrondie de nombreuses taches rouges, puis pour le reste de la zone mise à découvert, des granulations blanches opaques.

L'animal reste généralement immobile au fond de l'aquarium et se recouvre d'un voile muqueux. Il est cependant très vif et, lorsqu'on l'inquiète, il nage rapidement.

La coquille analogue à celle de *Doridium*



Hydatina physis L.

Fig. 3. — Système nerveux. — *c*, cérébroïde; *o*, otocyste; *p*, pédieux; *s*, commissure stomato-gastrique; *y*, supra-intestinal; *v*, viscéral. — Gr. : 4.

Fig. 4. — Région antérieure du tube digestif étalée. — *j*, jabot; *l*, muscles longitudinaux; *p*, protracteurs; *r*, radula; *s*, ganglion buccal; *o*, bouche. — Gr. : 2.

Fig. 5. — Pénis. — Gr. : 6.

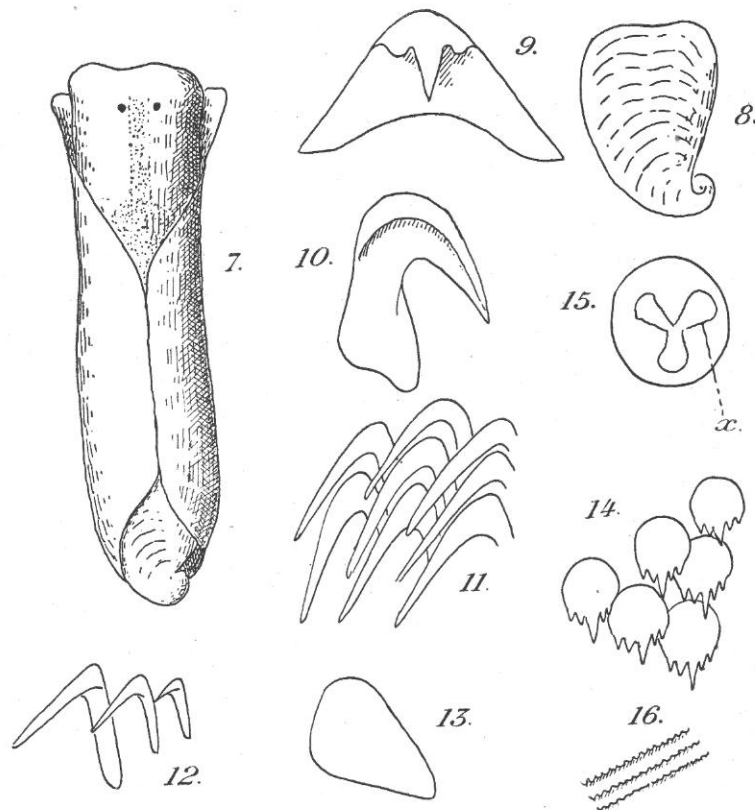
Fig. 6. — Pont. — Gr. : 2/3.

est enroulée en sens inverse, son sommet étant situé à droite. Elle est transparente et incolore.

Le bulbe buccal est puissamment armé. En avant, de part et d'autre de la bouche, l'armature buccale comprend deux plaques latérales, larges dorsalement, atténuées et pointues ventralement. Ces plaques sont constituées par des écailles disposées en quinconce, imbriquées, à base hexagonale et portant chacune trois ou cinq cuspides.

La radula présente une cinquantaine de rangées de dents développées, avec pour for-

mule n . I. n , n étant égal à 12 en moyenne. La dent centrale a une base triangulaire à sommet antérieur arrondi, portant les cuspidés, à base postérieure creusée et à lobes latéraux pointus. La partie saillante a une cuspidé assez forte et deux denticules latéraux à peine marqués. Les dents latérales, très serrées entre elles, sont de simples crochets; les plus écartées de l'axe ne changent guère de forme, deviennent seulement plus petites. L'œso-



Phanerophthalmus perpallidus nob.

- Fig. 7. — Animal vivant. — Gr. : 10.
 Fig. 8. — Coquille. — Gr. : 10.
 Fig. 9. — Dent radulaire centrale. — Gr. : 1 000.
 Fig. 10. — Une dent latérale. — Gr. : 1 000.
 Fig. 11. — Aspect des dents latérales très serrées. — Gr. : 1 000.
 Fig. 12. — Les trois dernières dents latérales. — Gr. : 1 000.
 Fig. 13. — Forme de l'armature buccale. — Gr. : 40.
 Fig. 14. — Denticules de l'armature buccale. — Gr. : 1 000.
 Fig. 15. — Coupe du gésier pour montrer la position des plaques denticulées. — Gr. : 12.
 Fig. 16. — Denticules des plaques du gésier. — Gr. : 200.

phage aboutit à un gésier cordiforme renfermant un système de plaques chitineuses, très particulier. Il y a six lames, formant deux à deux une crête saillante dans la cavité interne; elles s'effilent progressivement vers l'avant et sont tronquées vers l'intestin. La surface des lames est couverte de stries transversales, ces stries étant elles-mêmes hérissées de petits tubercules pointus.

L'intestin décrit des circonvolutions dans la masse arrondie du foie et de la glande génitale.

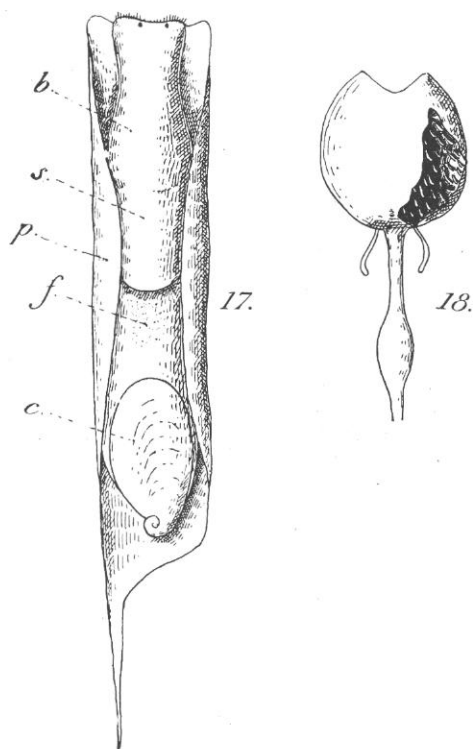
Il m'est impossible de donner d'autres renseignements sur l'anatomie de l'animal, dont il serait utile de capturer à nouveau plusieurs exemplaires, étant donnée sa petite taille.

Doridium perparvum.

ESPÈCE NOUVELLE.

Un seul exemplaire trouvé à Nouméa, 4 mars 1927. Longueur : 10 millimètres.

Le corps est très allongé et est recouvert en grande partie par les deux parapodies en continuité avec le pied. Celui-ci est un peu étalé en avant, tandis que les parapodies s'évasent un peu en s'écartant de la tête ; puis il conserve une largeur constante jusqu'à la partie postérieure, où il s'effile en une languette pointue placée du côté gauche.



Doridium perparvum nob.

Fig. 17. — Animal vivant. — *b*, région du bulbe buccal ; *c*, coquille ; *f*, région hépatique ; *p*, parapodie ; *s*, région stomacale. — Gr. : 10.

Fig. 18. — Bulbe buccal avec fenêtre pratiquée afin de montrer les papilles de l'intérieur ; les deux glandes salivaires du début de l'œsophage. — Gr. : 20.

Le corps présente quatre parties successives, de même longueur à peu près, et qui sont, d'avant en arrière : 1^o région du bulbe buccal ; 2^o région stomacale ; 3^o région hépatique nue ; 4^o région hépatique recouverte par la coquille.

Les téguments de l'animal sont finement ciliés partout et, en avant, la tête porte de minuscules poils raides. Les deux yeux noirs sont placés tout à fait en avant. La coquille a son sommet supérieur avec un premier tour de spire très réduit, régulièrement enroulé, puis elle s'élargit en une lame seulement arquée, à la surface du corps. Elle est transparente et extrêmement fragile ; sa couleur est jaunâtre, avec sommet un peu plus foncé.

L'ensemble du corps et des parapodies montre un réseau marron verdâtre, très développé, sur fond jaunâtre. Le filament postérieur a des taches orangées sur fond verdâtre. Le pied est de même couleur que le corps, mais plus claire. Le bulbe buccal est énorme, blanc. Il ne possède ni mâchoires, ni radula. Sa paroi interne montre seulement de nombreux crochets réfringents qu'on pourrait prendre pour des dents, mais qui sont mous. Deux glandes salivaires

débouchent à la base du bulbe ; elles sont très réduites et en culs-de-sac. L'œsophage se renfle en un estomac ovoïde, allongé, présentant des granulations opaques saillantes dans sa cavité interne. L'intestin rentre ensuite dans la masse hépatique. Je n'ai pu étudier suffisamment le système nerveux ; il m'a paru semblable à celui des Doridés. Les gan-

glions pédieux, sphériques, présentent, accolées à leur masse, des vésicules otocystiques oblongues, renfermant de nombreux otolithes.

***Chelidonura obscura* Bergh.**

Un seul échantillon trouvé le 22 janvier 1925, en draguant à quelques mètres de profondeur près de l'îlot Brun. Longueur : 27 millimètres.

La forme générale est allongée, le pied étant très large et se relevant de chaque côté en deux parapodies molles. La tête présente un mufle médian, conique, de couleur blanche et deux tentacules épais, assez courts et recourbés vers la ligne médiane. La base des tentacules est blanche ; l'extrémité est marron jaunâtre. Derrière la tête est un bouclier céphalique ovale, allongé, arrondi régulièrement en arrière ; sa couleur est d'un beau noir, avec un liséré blanc.

Le corps, assez grêle, se renfle dans la région de la coquille pour se terminer par deux expansions noires, de forme irrégulière, et dont celle de gauche est la plus développée. La teinte est grisâtre en arrière du bouclier céphalique, puis passe au noir dans la région renflée et pour les appendices terminaux.

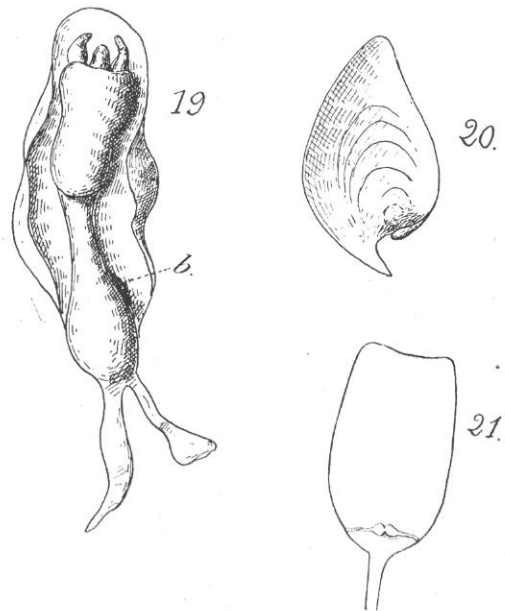
Les parapodies sont à leur intérieur d'un gris sale ; leur face externe (inférieure) est noire avec pointillé blanc. Le dessous du pied est gris foncé presque noir ; il est arrondi en avant.

Lorsque l'on rejette un peu vers la gauche la partie postérieure du corps, on observe la branchie grisâtre, assez épaisse et dont l'extrémité libre se recourbe vers la gauche pour passer sous la masse viscérale. Le cœur est visible aussi de l'extérieur, en avant de la branchie.

Coquille. — La coquille présente un nucléus à peine enroulé et s'étale largement à la surface des organes. Arrondie en avant, elle se prolonge en arrière en une pointe qui s'enfonce légèrement dans la base du lobe palléal postérieur droit. Sa teinte est rose violacé. Elle montre de fines stries d'accroissement et est très fragile. On observe des reflets nacrés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Organisation générale. — Tout à fait en avant se trouve le bulbe buccal avec le système nerveux central. L'œsophage se renfle en un jabot qui occupe la zone intermédiaire entre le bouclier céphalique et le renflement qui correspond à la coquille. Sous ce renflement, on trouve la masse du foie et des organes génitaux, avec les circonvolutions intestinales.

Tube digestif. — Le bulbe est ovoïde ; sa paroi mince est piquetée de taches blanches, et sa face interne est comme couverte de poils.



Chelidonura obscura Bergh.

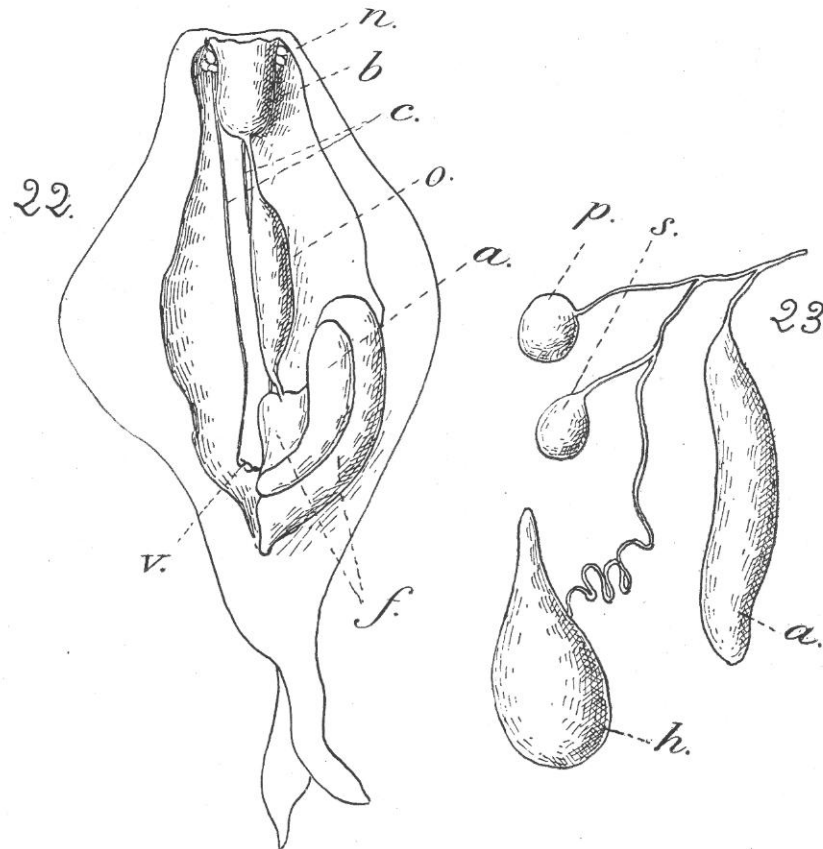
Fig. 19. — Animal vivant. — Gr. : 2.

Fig. 20. — Coquille. — Gr. : 4.

Fig. 21. — Bulbe buccal avec ganglions buccaux. — Gr. : 8.

Il n'y a ni mâchoires ni radula. L'œsophage se renfle en un énorme jabot très allongé. L'intestin va s'enrouler dans la masse hépatique jaune.

Système nerveux. — Le système nerveux peut être observé avec assez de facilité grâce à sa teinte claire qui ressort sur les téguments noirs. Le collier comprend à gauche trois ganglions, à droite cinq ganglions. Les cérébroïdes sont arrondis. Ils émettent deux connec-



Chelidonura obscura Bergh.

Fig. 22. — Organisation générale. — *a*, glande à albumine ; *b*, bulbe buccal ; *f*, foie ; *n*, centres nerveux ; *o*, estomac ; *c*, commissure viscérale ; *v*, ganglions nerveux. — Gr. : 3.

Fig. 23. — Organes génitaux. — *a*, glande à albumine ; *h*, glande hermaphrodite ; *p*, poche copulatrice ; *s*, vésicule séminale. — Gr. : 6.

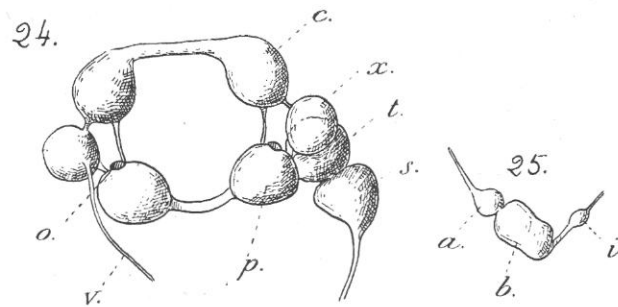
tifs stomato-gastriques, qui se rendent, sous le bulbe, aux deux ganglions buccaux ovoïdes accolés.

Les pédieux, sphériques, sont de volume équivalent à celui des cérébroïdes. Ils portent les otocystes avec de nombreux otolithes mélangés à un pigment noir (aspect d'une masse noire granuleuse). Les pleuraux sont plus faibles. A droite, le début de la commissure viscérale montre, accolés au pleural, le ganglion palléal et le supra-intestinal. Les deux moitiés de la commissure viscérale se suivent parallèlement pour se rendre dans la région hépatique, où se trouvent trois ganglions accolés. Le plus gros, médian, correspond au sub-intestinal, celui de droite au viscéral, celui de gauche au palléal.

Tandis que, chez *Doridium*, le ganglion palléal gauche se trouve sur la commissure, à

mi-chemin entre le pleural et le sub-intestinal, il se trouve, ici, accolé à ce dernier ganglion.

Système génital. — La glande génitale est intriquée avec le foie. Il en part un conduit



Chelidonura obscura Bergh.

Fig. 24. — Système nerveux central. — *c*, cérébroïde; *o*, otocyste; *p*, pédieux; *s*, supra-intestinal; *t*, palléal droit; *v*, commissure viscérale; *x*, pleural droit. — Gr. : 18.

Fig. 25. — *a*, palléal gauche; *b*, sub-intestinal; *i*, viscéral. — Gr. : 18.

contourné qui mène à la glande à albumine, très allongée, translucide. Il y a une poche copulatrice et une vésicule séminale.

***Dolabella Rumphii* Q. et G.**

Décrite par Rumph, puis par Rang et par Quoy et Gaimard sous le nom d'*Aplysia Rumphii*.

Espèce très commune en Nouvelle-Calédonie.

En étudiant quelques échantillons de cette espèce, je ne pensais pas qu'il soit utile de publier quoi que ce soit à son sujet, croyant la question bien connue. Ayant consulté le chapitre que Bergh lui consacre, je pense maintenant qu'il sera utile de préciser un peu les notions anatomiques déjà signalées. Cet auteur, en effet, néglige généralement de donner les différents organes des animaux qu'il décrit avec leurs relations réciproques, ce qui rend difficile la compréhension de l'ensemble. Je ne signalerai donc que les dispositions anatomiques insuffisamment décrites et donnerai des dessins d'ensemble de l'organisation de l'espèce.

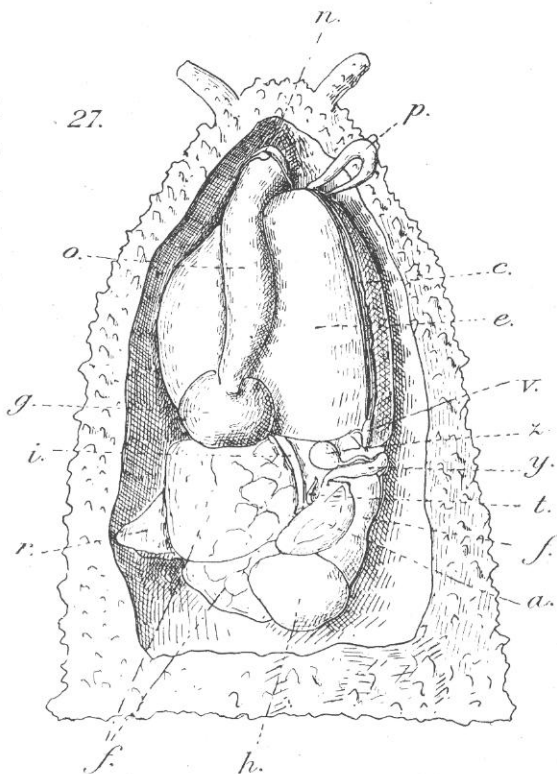
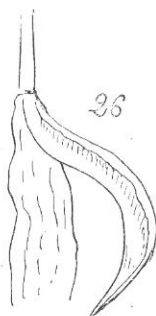
De bonnes figurations ont été données par Quoy et Gaimard (*Voyage de l'« Astrolabe »*) et par Bergh (*Siboga Exp.*).

Bergh décrit plusieurs variétés de *D. Rumphii*, suivant que la teinte de la peau est vert-mousse ou bien plus ou moins brune. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de faire une telle distinction, mais je crois, au contraire, que le même individu change de couleur suivant les saisons. A Nouméa, on trouve fréquemment des Dolabelles à la Baie des Citrons (côté Cale de Halage).

Or, à certaines époques, tous les exemplaires sont vert clair; à d'autres, ils sont tous bruns, presque noirs. De plus, ayant songé moi-même à une variété différente, j'ai constaté qu'en faisant couler de l'eau sur l'animal, la teinte noire disparaissait à la manière d'un

mucus. Il y aurait donc là une simple sécrétion se produisant à certaines époques, probablement époques de reproduction.

Système nerveux. — Le collier nerveux comprend une masse dorsale indivise, représentant les cérébroïdes et une masse ventrale, allongée transversalement, qui représente les ganglions palléaux et pédieux soudés. Des cérébroïdes partent les nerfs buccaux et les nerfs des tentacules. Il en part aussi deux connectifs qui se rendent sous l'œsophage, à sa limite avec le bulbe, aux ganglions buccaux soudés en une seule masse. Des ganglions buccaux partent, de chaque côté, trois nerfs qui se ramifient sur le bulbe buccal. En arrière, deux nerfs reviennent sur l'œsophage. De la masse palléo-pédieuse partent deux grands nerfs qui s'enfoncent sous les muscles et suivent la longueur du pied en émettant des branches latérales. Des portions palléales partent des nerfs qui se rendent aux muscles de la peau. Les deux branches de la commissure viscérale s'écartent vers la droite et, sui-



Dolabella Rumphii.

Fig. 26. — Poche péniale ouverte avec pénis. — Gr. : 2/3.

Fig. 27. — Manteau ouvert, coquille, branchie et cœur enlevés ainsi qu'une grande partie du rein. — *a*, glande à albumine ; *c*, commissure viscérale ; *e*, estomac ; *f*, foie ; *g*, gésier ; *h*, glande hermaphrodite ; *i*, intestin ; *n*, centres nerveux ; *o*, œsophage ; *p*, poche péniale ; *r*, lambeau du rein ; *t*, vésicule séminale ; *v*, ganglion viscéral ; *y*, canal génital. — Gr. : 2/3.

vant presque le même chemin à la surface de l'estomac, aboutissent à un ganglion volumineux, allongé d'avant en arrière. Ce ganglion est placé à mi-longueur de la cavité générale dans la région des conduits génitaux, un peu en avant de la branchie. Il émet en avant et à gauche un nerf stomacal. Vers l'arrière, prolongeant sa direction générale, un nerf s'en va à la base de la branchie. Enfin un nerf très important en part en arrière et à gauche pour aller contourner les conduits génitaux et s'enfoncer vers le pied.

Appareil circulatoire. — Le sang est un liquide d'une belle couleur bleu-ciel et vraiment très joli. Le cœur est un organe volumineux comprenant une oreillette à paroi mince, plissée lorsqu'elle n'est pas gonflée de sang. Son diamètre est énorme et égale presque la largeur des

feuillet branchiaux; sa longueur égale environ la moitié de celle de la branchie. Le ventricule, un peu moins long, est encore plus gros. L'aspect de l'organe diffère d'ailleurs suivant son état de contraction. Jaunâtre à l'état de systole, le cœur devient bleu et transparent à l'état de diastole. Il est extraordinairement dilatable et quadruple son diamètre lorsqu'il s'emplit de sang.

Du ventricule part vers la droite un énorme vaisseau d'un beau bleu, très dilatable. En même temps, son sommet envoie une artère sous la masse hépatique. Cette artère suit l'anse intestinale en lui fournissant de nombreuses artérioles et surtout se ramifie à l'infini dans le foie, en canalicules extrêmement fins. Ces canalicules étant émis le long de l'intestin, comme celui-ci a de nombreuses circonvolutions, ils semblent aller au-devant les uns des autres en se ramifiant pour s'anastomoser.

Du sinus aortique, au quart de sa longueur, part une grosse artère qui se bifurque bientôt pour donner deux branches, de part et d'autre de l'œsophage, qui se ramifient et s'enfoncent dans la paroi du gésier. En prenant un diamètre normal et cessant d'être extensible tout au moins au même degré, le sinus aortique se divise en une artère génitale et bientôt une artère des muscles du manteau, puis une artère pédieuse récurrente qui en part, d'une manière bizarre, à angle aigu vers l'arrière. Enfin, après un vaste coude vers la droite, l'aorte revient sur la ligne médiane en arrière du bulbe buccal, émet une deuxième artère pédieuse et une artère antérieure. Celle-ci donne en même temps trois branches d'égale importance; à droite et à gauche, une artère des muscles de la peau (région antérieure) et des tentacules; au milieu, une artère du bulbe qui se ramifie à la surface de cet organe en revenant vers l'arrière et en donnant deux artérioles spéciales pour les ganglions buccaux. Elle irrigue aussi vers l'avant les muscles de la région buccale.

Appareil reproducteur. — Les conduits génitaux forment un ensemble très complexe et difficile à disséquer. La glande génitale, de couleur marron clair, émet un canal hermaphrodite blanchâtre très gros, avec circonvolutions nombreuses. Ce canal aboutit à un carrefour où on trouve la glande à albumine et la glande de la glaire, la vésicule séminale et le début du conduit génital commun qui se rend à l'orifice génital externe. La glande de la glaire (glande contournée) est très complexe; elle entoure la glande à albumine, qui forme une

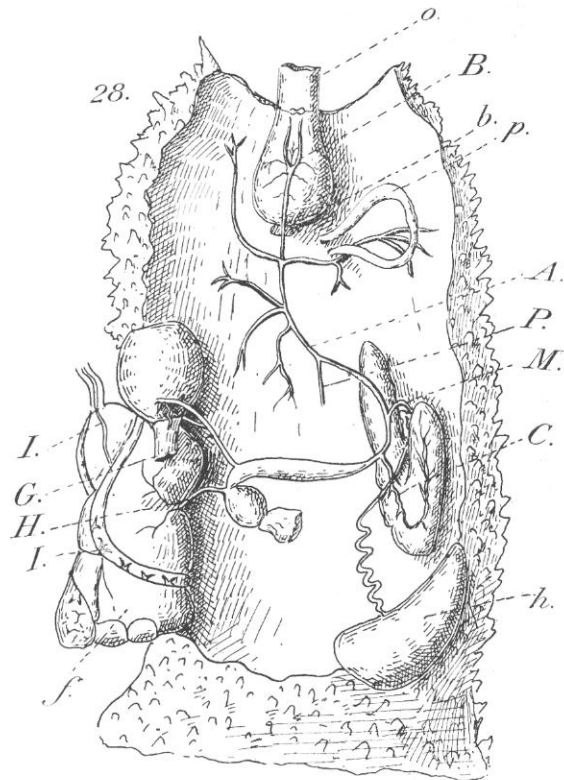


Fig. 28. *Dolabella Rumphii*. — Appareil circulatoire. — *b*, bulbe buccal; *f*, foie; *h*, glande hermaphrodite; *o*, œsophage; *p*, gaine du pénis; *A*, aorte; *B*, artères du bulbe; *C*, artère génitale; *G*, artères du gésier; *H*, artère hépatique; *I*, artères intestinales; *M*, artères des muscles du manteau; *P*, artères pédieuses. — Gr. : 2/3.

masse blanche arrondie. Son canal, très gonflé, est coloré en violet avec des lignes rouges; il aboutit à un fin canalicule décrivant des circonvolutions en zigzag et enroulées en un limaçon pour se gonfler à nouveau en venant s'accoler à la portion épaisse, déjà décrite, de la glande et revenir au carrefour. Un schéma (fig. 30) explique la série de circonvolutions décrites par cet organe extraordinaire et montre, le tout étant normalement aggloméré en une seule masse, une branche revenant vers l'arrière, une autre allant vers l'avant, pour revenir ensuite et repartir encore en avant jusqu'au limaçon. La dernière portion du canal hermaphrodite, de fort diamètre, décrit un coude vers l'avant, puis revient vers l'ar-



Dolabella Rumphii.

Fig. 29. — Région antérieure. — *b*, ganglion buccal ; *c*, cérébroïdes ; *p*, ganglion pédieux ; *v*, commissure viscérale ; *s*, conduit des glandes salivaires. — Gr. : 4/3.

Fig. 30. — Schéma représentant le parcours de la glande contournée.

rière à l'orifice externe, près duquel aboutit le canal de la poche copulatrice. Cette poche à contenu brun est située, à gauche, sous l'estomac. Le sac pénial et le rétracteur du pénis forment un fer à cheval presque fermé, situé à droite du bulbe buccal. On trouve le pénis sous forme d'une lame foliacée repliée en gouttière et pointue à son extrémité. La gaine est plissée, pigmentée à l'intérieur de marron et tachetée de blanc.

Les autres organes me semblent suffisamment décrits.

Pour les rapports des divers organes entre eux, je me contente de donner des dessins qui valent mieux, je pense, qu'une longue explication.

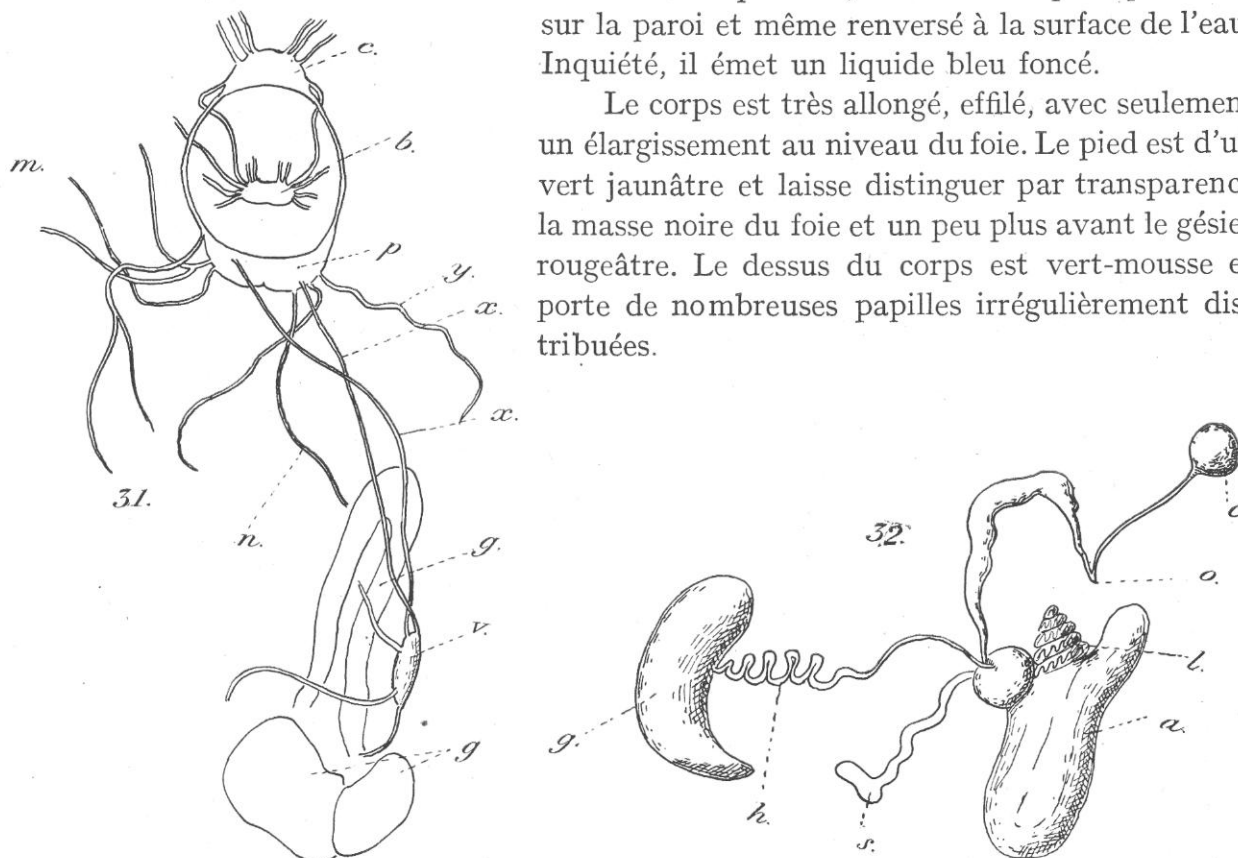
***Aclesia striata* Q. et G.**
(*Aplysia striata* Q. et G.)

Longueur : 50 millimètres.

Cette espèce est recueillie fréquemment lorsqu'on drague aux alentours de la presqu'île de Nouméa sur des fonds couverts d'Algues et d'environ 4 mètres de profondeur. Il ne m'a été donné de pouvoir disséquer qu'un seul échantillon.

Mis en aquarium, l'animal rampe rapidement sur la paroi et même renversé à la surface de l'eau. Inquiété, il émet un liquide bleu foncé.

Le corps est très allongé, effilé, avec seulement un élargissement au niveau du foie. Le pied est d'un vert jaunâtre et laisse distinguer par transparence la masse noire du foie et un peu plus avant le gésier rougeâtre. Le dessus du corps est vert-mousse et porte de nombreuses papilles irrégulièrement distribuées.



Dolabella Rumphi.

Fig. 31. — Système nerveux. — *b*, buccaux ; *c*, cérébroïdes ; *g*, organes génitaux ; *m*, nerf du manteau ; *n*, nerf pédieux ; *p*, ganglion pédieux ; *v*, masse ganglionnaire viscérale ; *x*, commissure viscérale ; *y*, nerf du manteau. — Gr. : 2/3.

Fig. 32. — Appareil génital. — *c*, poche copulatrice ; *a*, glande à albumine et de la glaire ; *g*, glande hermaphrodite ; *h*, canal hermaphrodite ; *l*, glande contournée ; *o*, orifice hermaphrodite ; *s*, vésicule séminale. — Gr. : 2/3.

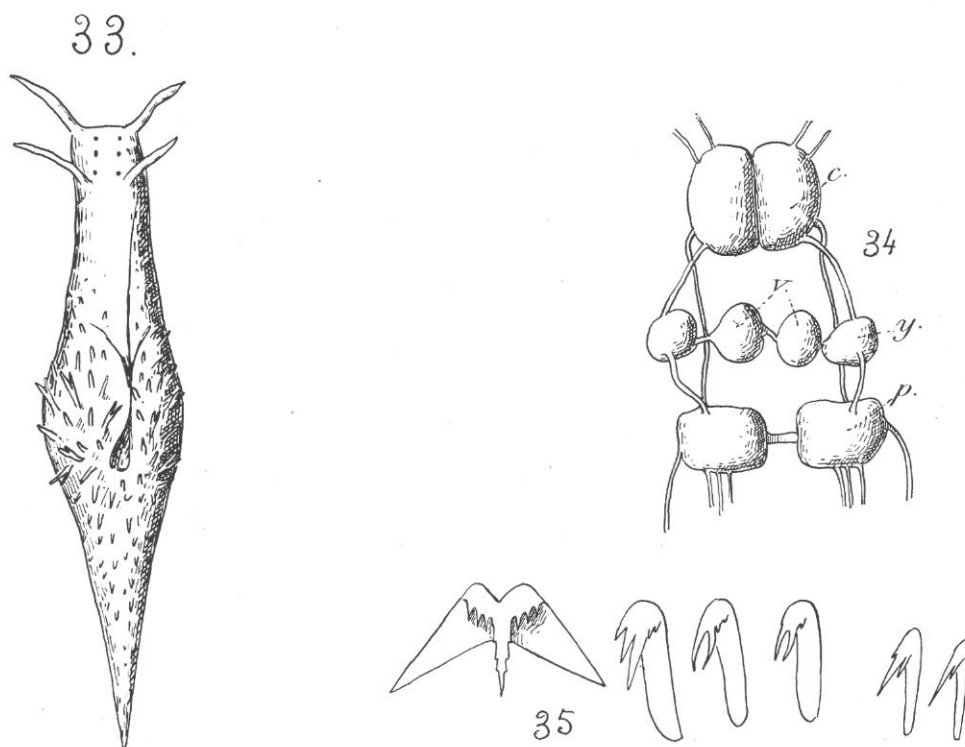
La tête est assez bien individualisée; elle porte deux tentacules buccaux antérieurs, puis, assez en arrière, une autre paire de tentacules bifides. Un sillon génital s'étend sur la droite du corps, depuis le tentacule droit jusqu'à la zone moyenne, où il s'enfonce dans la cavité palléale. Quand les deux lèvres du manteau s'écartent, on voit, à l'intérieur, une masse noire avec des granules blancs. C'est la glande à pourpre. Les yeux sont visibles en avant de la base des tentacules. (Un échantillon jeune, 15 millimètres, montrait trois paires de taches

noires ocellaires, l'une entre les tentacules antérieurs, une autre entre les tentacules postérieurs, la dernière intermédiaire entre les deux autres.) Sur tout le corps on voit de jolies taches bleues, arrondies, luisantes, cerclées d'un anneau marron.

L'organisation étant analogue chez tous les Aplysiens, je me contenterai d'indiquer les modifications qui me paraissent plus particulières à l'espèce.

Bulbe buccal ovale avec deux mâchoires jaunâtres à structure écailleuse, de forme triangulaire. Cuticule buccale pourvue de nombreuses épines.

Radula avec vingt-six rangées développées, de formule 20.1.20 au maximum. Dent



Aclesia striata Q. et G.

Fig. 33. — Animal vivant. — Gr. : 9/5.

Fig. 34. — Système nerveux central. — *c*, cérébroïde ; *p*, pédieux ; *v*, viscéraux ; *y*, palléal. — Gr. : 15.

Fig. 35. — Dents radulaires. — Gr. : 200.

centrale à base élargie et avec deux pointes latérales, bilobée en avant. Une forte cuspide médiane à bords dentés en scie par trois denticules de chaque côté et trois cuspides secondaires à droite et à gauche. Premières latérales avec deux fortes cuspides un peu arquées et des denticules secondaires. Ces denticules subissent une réduction progressive vers les bords de la radula (Voir fig. 35). Œsophage présentant un léger renflement avant d'aboutir au gésier. Deux glandes salivaires allongées s'étendant du gésier au bulbe buccal. Gésier musculueux avec neuf plaques principales et quelques petites accessoires, toutes en forme de tétraèdres avec les trois faces libres striées. Branchie très épaisse.

Glande génitale grisâtre.

Intestin décrivant des circonvolutions à travers les lobes du foie, qui est jaune-soufre.

Pénis couvert de petites épines très effilées, mais terminé par une extrémité inerme. Otocyste à nombreux otolithes.

***Aplysia odorata*.**

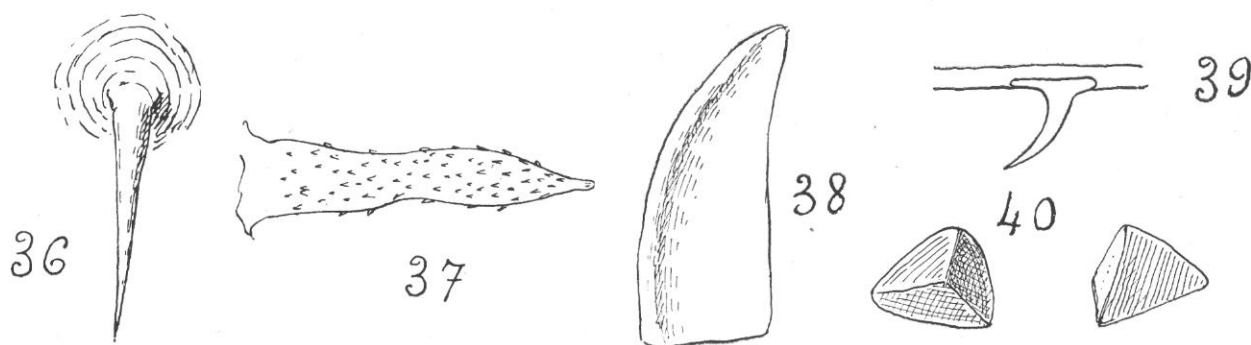
ESPÈCE NOUVELLE.

Un exemplaire jeune trouvé à l'île Moro, 21 février 1926.

Un exemplaire, presqu'île de Nouméa 1922.

Les deux exemplaires indiqués appartiennent sans doute à la même espèce, bien que présentant entre eux des différences.

L'exemplaire qui provient des îles Moro est un jeune et ne mesure que 80 millimètres. L'autre est un adulte de 150 millimètres de long environ.



Aplysia striata Q. et G.

Fig. 36. — Épine très grosse du pénis.

Fig. 37. — Pénis. — Gr. : 8.

Fig. 38. — Mâchoire. — Gr. : 6.

Fig. 39. — Coupe d'une épine du pénis.

Fig. 40. — Plaque du gésier (deux aspects). — Gr. : 6.

J'ai trouvé un second individu peu après mon arrivée à Nouméa et n'en ai pas fait de dissection complète.

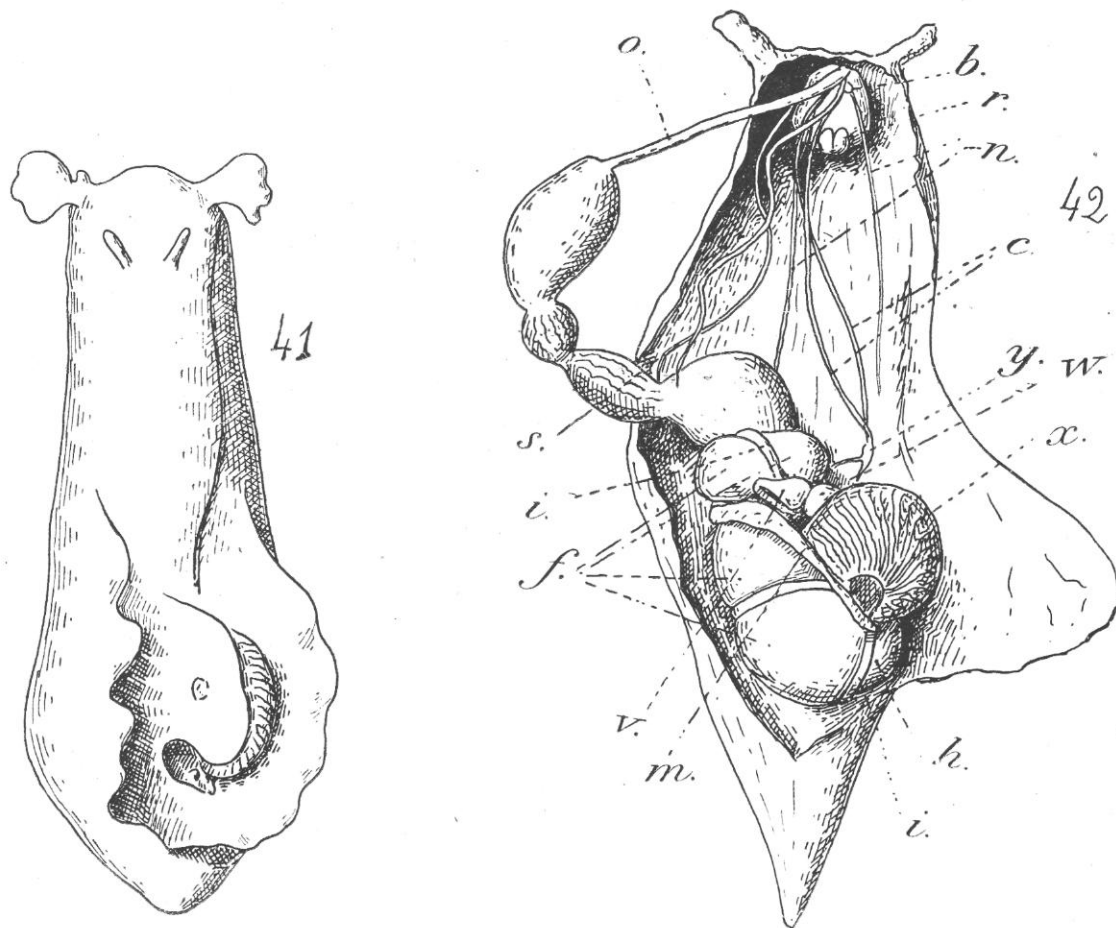
Le corps est allongé, de consistance excessivement molle. Les épipodes sont larges, très mobiles et s'étalent souvent. Le dessus du corps et la paroi externe des épipodes sont verdâtres avec des lignes brunes décrivant souvent de petites circonférences. Le bord des épipodes est violet. Leur intérieur a de larges taches blanches arrondies sur fond vert plus foncé qu'à l'extérieur. Les deux paires de tentacules sont largement foliacées. Le corps, un peu renflé vers l'arrière, n'est pas tronqué mais régulièrement atténué. L'exemplaire de Nouméa était de couleur marron grisâtre avec rayures noires ; toute l'extrémité postérieure de son corps était noire.

Inquiété, l'animal émet un liquide violet (exemplaires des îles Moro) ou rouge (exemplaire de Nouméa), d'une odeur très agréable.

Lorsque les épipodes s'écartent, on voit la branche volumineuse et l'anus en arrière du repli de manteau qui recouvre la coquille.

Coquille. — La forme de la coquille rappelle celle de la *Dolabella*, mais plus ramassée. Elle est faiblement concave et avec un sommet un peu contourné et peu saillant.

Tube digestif. — Tout de suite près de la bouche, on trouve une armature buccale composée de deux croissants latéraux de couleur marron très foncé et qui se touchent dorsalement et ventralement par leurs pointes. Ces plaques sont couvertes de longues épines effi-



Aplysia odorata nob.

Fig. 41. — Animal vivant. — Gr. : 2/3.

Fig. 42. — Organisation générale. — *b*, centres nerveux sur le bulbe; *c*, commissure viscérale; *f*, foie; *h*, glande hermaphrodite; *i*, intestin; *m*, lobe du manteau; *n*, nerfs pédieux; *o*, œsophage; *r*, sac radulaire; *s*, glandes salivaires; *v*, ventricule; *w*, oreillette; *x*, branchie; *y*, ganglion viscéral. — Gr. : 2/3.

lées, qui diminuent progressivement vers l'arrière, où on finit par ne plus observer qu'un quadrillage.

Le bulbe buccal est allongé avec une partie antérieure tronconique et une partie postérieure sphéroïdale. Cette dernière portion a des masses musculaires latérales recouvertes d'une membrane résistante, mais sans mâchoires. Le bulbe radulaire fait à peine, ventralement, une saillie bilobée.

La radula montre quarante-cinq rangées chez l'exemplaire jeune (île Moro) et quatre-vingts chez l'adulte, avec cinquante et une dents par rangées.

La dent centrale est étalée en deux pointes latéralement et est bilobée en avant.

Elle porte une cuspidé principale et, de chaque côté, deux cuspidés secondaires.

La première latérale est assez large avec une cuspidé bien développée, puis vers l'intérieur un denticule assez faible et, vers l'extérieur, une série de quatre denticules décroissant régulièrement.

La deuxième latérale a encore, en plus de la cuspidé principale, un denticule interne et un externe. Les autres latérales n'ont plus que le denticule externe.

L'œsophage aboutit à une série de poches très renflées, les trois premières étant molles et la quatrième musculeuse (gésier). Les deux glandes salivaires, de couleur verte (ainsi que l'œsophage, tandis que le bulbe est rougeâtre), sont très allongées et vont du gésier à la base du bulbe buccal, où elles débouchent. Le gésier possède de nombreuses plaques cornées, implantées sans ordre avec une douzaine de plaques principales et une soixantaine de plus petites dont la taille décroît en approchant de l'intestin. L'intestin, sans différenciations intéressantes, décrit plusieurs circonvolutions dans la masse du foie et des glandes génitales (foie marron foncé, glande génitale de même teinte mais plus claire, estomac brun, gésier et intestin rouges).

Système nerveux. — Le collier nerveux montre deux cérébroïdes ovoïdes, allongés transversalement, deux pédieux sphériques, deux palléaux beaucoup plus petits. Des cérébroïdes partent surtout les deux nerfs optiques, des nerfs buccaux et les deux connectifs qui se rendent aux ganglions buccaux en entourant la base de l'œsophage. Le système nerveux central tout entier est d'ailleurs accolé à la partie postérieure du bulbe, si bien que le collier stomato-gastrique est placé à peu près au même niveau. Les deux ganglions pédieux donnent surtout deux grands nerfs, qui suivent le pied latéralement. La commissure viscérale est un peu tordue, mais non croisée; elle porte un ganglion viscéral volumineux en avant du péricarde.

Les otocystes situés à la base des connectifs cérébro-pédieux sur les pédieux sont ovoïdes et contiennent une centaine de petits otolithes ovoïdes.

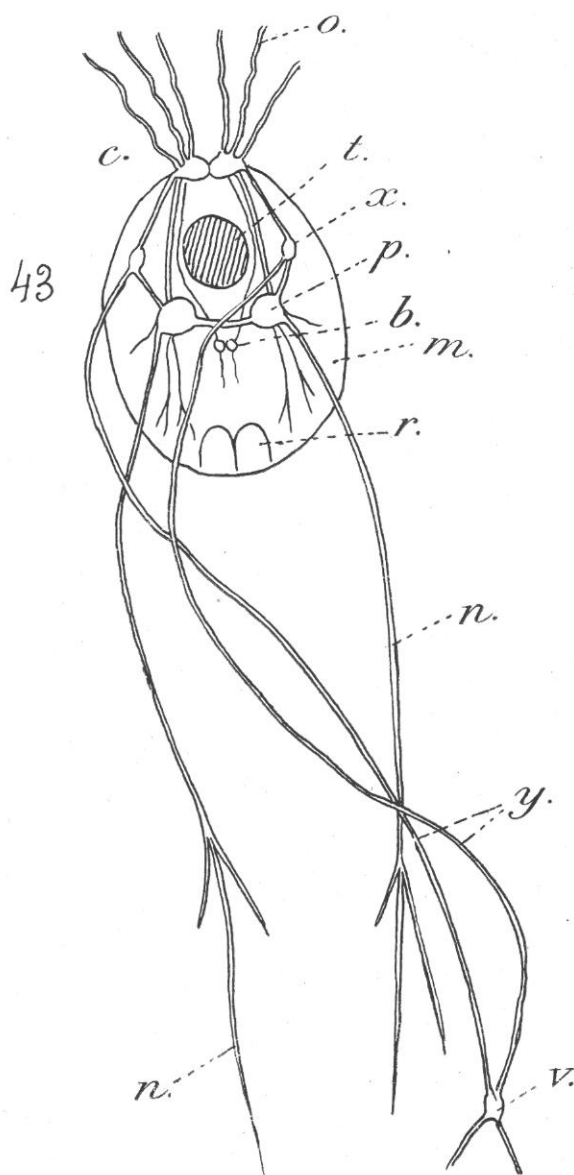


Fig. 43. — *Aplysia odorata* nob. — Système nerveux. — *b*, ganglions buccaux; *c*, cérébroïdes; *m*, masse du bulbe; *n*, nerfs pédieux; *o*, nerf optique; *p*, pédieux; *r*, sac radulaire; *t*, œsophage coupé; *x*, palléal; *y*, commissure viscérale; *v*, viscéral. — Gr. : 1/2.

Aplysiella variegata.

ESPÈCE NOUVELLE.

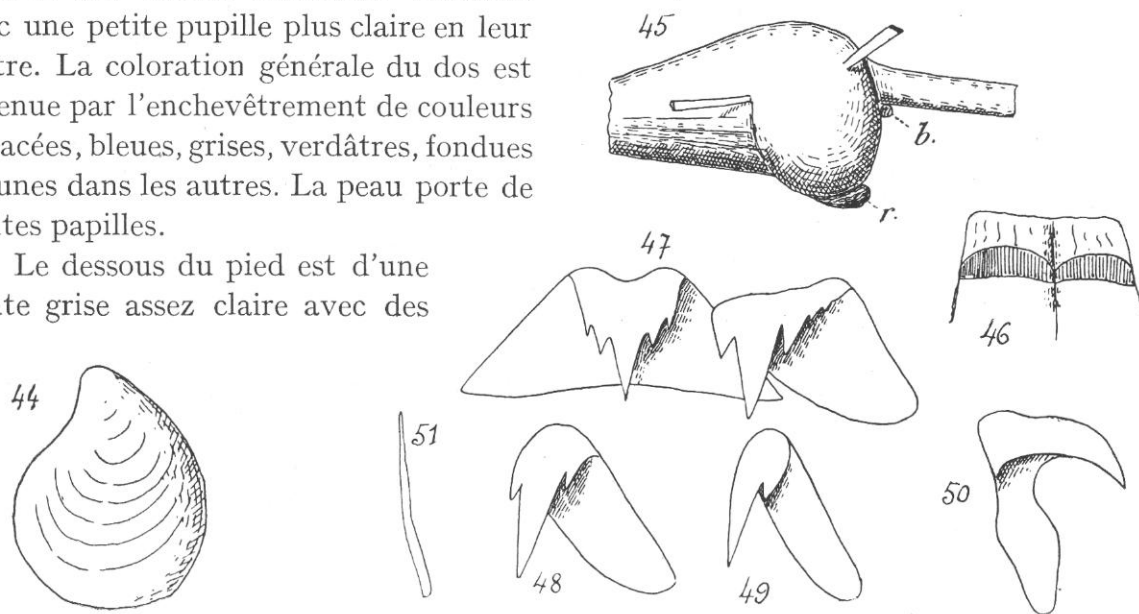
Trouvé un exemplaire, 19 avril 1925. Pointe d'Artillerie.

Trouvé un exemplaire, 6 octobre 1925. Pointe d'Artillerie.

Corps de consistance très molle, très élargi, élevé en arrière et vaguement tronqué ; beaucoup plus étroit vers l'avant.

La coloration, dorsalement, est gris jaunâtre, plus foncée en avant ; latéralement on observe des taches arrondies violacées avec une petite pupille plus claire en leur centre. La coloration générale du dos est obtenue par l'enchevêtrement de couleurs violacées, bleues, grises, verdâtres, fondues les unes dans les autres. La peau porte de petites papilles.

Le dessous du pied est d'une teinte grise assez claire avec des



Aplysia odorata nob.

Fig. 44. — Coquille. — Gr. : 8/9.

Fig. 45. — Bulbe buccal. — *b*, ganglion buccal ; *r*, sac radulaire. — Gr. : 4/3.

Fig. 46. — Armature buccale étalée.

Fig. 47. — Dent centrale et première latérale. — Gr. : 50.

Fig. 48 et 49. — Dents latérales. — Gr. : 50.

Fig. 50. — Dent latérale de profil. — Gr. : 50.

Fig. 51. — Denticule de l'armature buccale. — Gr. : 70.

taches marron beaucoup plus foncées, irrégulièrement nombreuses. Vers les bords sont de nombreuses petites taches blanches.

La tête porte deux paires de tentacules. Les yeux sont visibles comme deux petits points noirs ressortant sur une petite zone blanche surélevée, en avant des deux tentacules postérieurs. En dessous, la tête est bien séparée du pied qui s'incurve. Le sillon génital est placé comme à l'ordinaire ; la cavité palléale s'ouvre assez fortement par instants et ménage toujours un orifice surélevé, arrondi, postérieur.

Coquille très faible, mesurant 8 millimètres pour un individu de 80 millimètres de long, transparente, en forme de lame très étroite vers son sommet, épaissie irrégulièrement.

Muscles de couleur rosée.

Bulbe ovoïde, retenu par un très fort rétracteur ventral allant s'étaler vers le pied et deux rétracteurs latéraux.

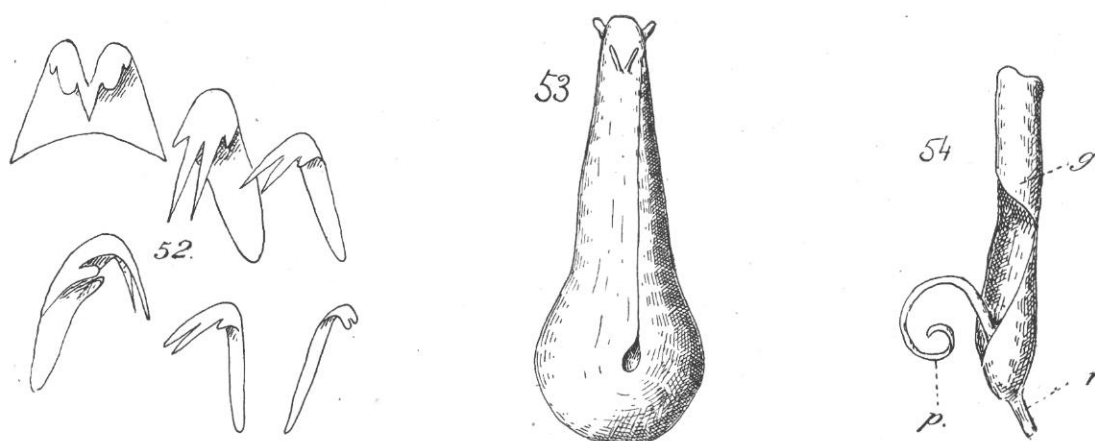
Deux mâchoires ovoïdes, atténuées en avant.

Cuticule buccale hérissée d'épines effilées. Bulbe radulaire faisant en arrière du bulbe buccal une saillie bilobée.

Dent centrale trapézoïde à angles postérieurs pointus, bilobée en avant avec une forte cuspide médiane et deux latérales de chaque côté.

Premières dents latérales avec deux fortes cuspides égales et deux autres secondaires très éloignées des deux principales. Les latérales diminuent progressivement en s'éloignant de la centrale.

Gésier très puissant avec onze fortes plaques tétraédroïdales et faces striées.



Aplysiella variegata nob.

Fig. 52. — Dents radulaires. — Gr. : 50.

Fig. 53. — Animal vivant. — Gr. nat.

Fig. 54. — Poche péniale fendue. — g, gaine du pénis ; p, pénis ; r, rétracteur. — Gr. : 7.

Glandes salivaires formant deux filaments blancs ressemblant à des nerfs et allant se réunir un peu en avant du gésier, au-dessus de l'œsophage. Les conduits aboutissent au bulbe après avoir traversé le collier nerveux.

Foie gris verdâtre foncé.

Collier nerveux avec cérébroïdes très développés étalés.

Chaîne cérébro-palléale irrégulière (Voir. fig. 58).

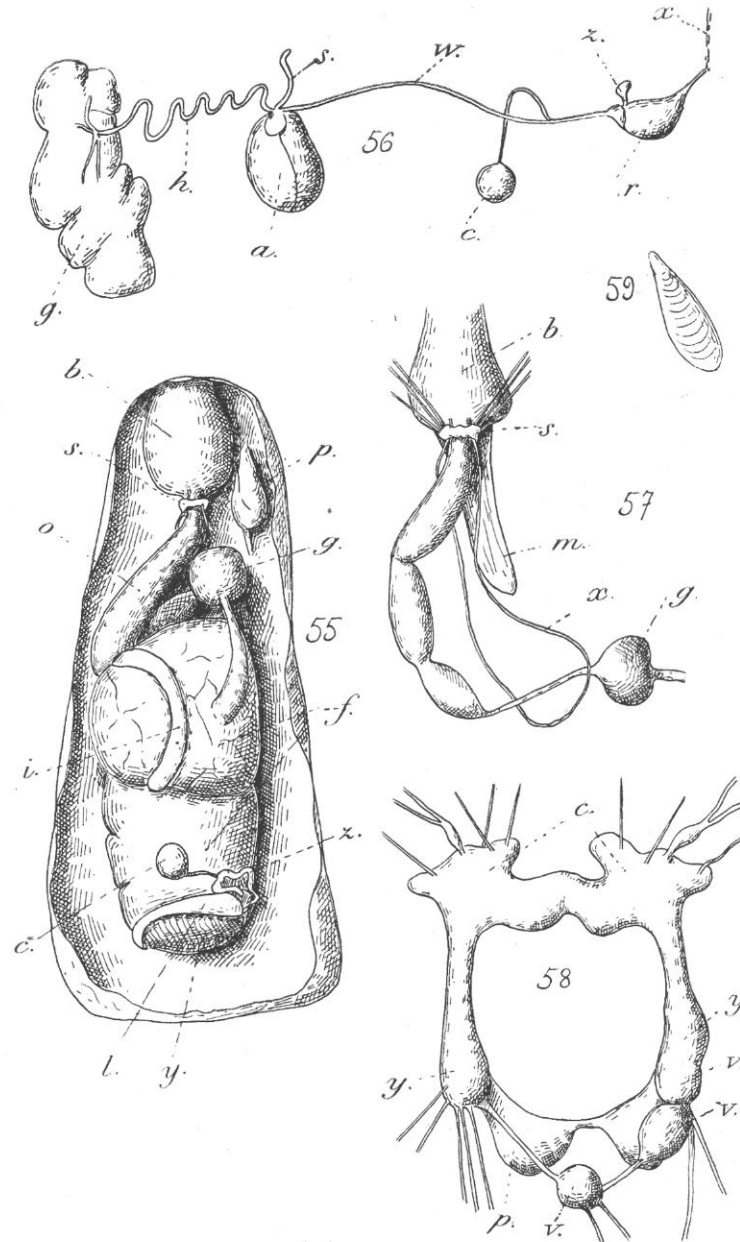
Otocystes petits avec un seul otolithe.

Glande hermaphrodite gris-souris à lobes bien délimités.

Chaque lobe donne un canalicule, tous les canalicules allant se réunir en un canal hermaphrodite contourné.

Le canal hermaphrodite aboutit à une glande à albumine partie grisâtre, partie d'un blanc pur. Au même endroit, s'observe un court cæcum (vésicule séminale). Le canal évacuateur, blanc, aboutit ensuite, avant l'orifice femelle, à un appareil résistant, poche renflée, soutenue par deux masses latérales cornées. Sur le parcours aboutit le canal de la poche copulatrice; celle-ci est sphérique. Une glande blanche aboutit aussi à la poche de l'orifice externe. La région proximale du canal est rouge.

Pénis jaunâtre, inerme, se rétractant dans une gaine verdâtre avec nombreuses taches blanches formées par l'accumulation de grains opaques. Autour de la région péniale, on



Aplysiella variegata nob.

Fig. 55. — Organisation générale. — Gr.: $3\frac{1}{2}$. — *b*, bulbe buccal ; *c*, poche copulatrice ; *f*, foie ; *g*, gésier ; *l*, lobe du manteau ; *o*, œsophage ; *p*, gaine du pénis ; *s*, système nerveux central ; *y*, branchie ; *z*, canal génital ; *i*, intestin.

Fig. 56. — Appareil reproducteur. — *a*, glande copulatrice ; *g*, glande hermaphrodite ; *h*, canal hermaphrodite ; *c*, réservoir séminal ; *r*, renflement musculaire ; *x*, sillon mâle ; *s*, réceptacle séminal ; *w*, conduit génital commun. — Gr. : 4.

Fig. 57. — Région antérieure du tube digestif. — *b*, bulbe buccal ; *m*, rétracteur ; *g*, gésier ; *s*, centres nerveux ; *x*, glandes salivaires. — Gr. : $3\frac{1}{2}$.

Fig. 58. — Système nerveux central. — *c*, cérébroïdes ; *p*, pédieux gauche ; *v*, ganglions de la chaîne viscérale ; *u*, palléaux. — Gr. : 8.

Fig. 59. — Coquille. — Gr. nat.

trouve de nombreux bâtonnets blancs ; les granulations accumulées sont peut-être seulement des bâtonnets vus en bout.

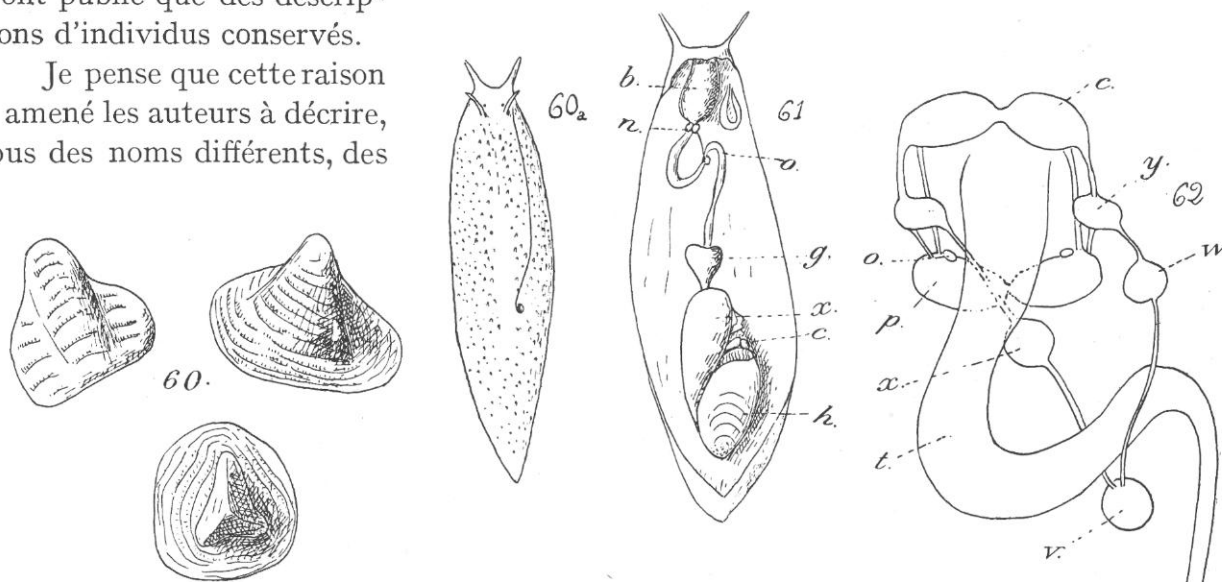
Les échantillons ont été trouvés sous des roches mises à nu à la marée basse.

GENRE *PHYLLAPLYSIA*

Phyllaplysia pacifica Bergh.

J'attribue l'espèce néo-calédonienne étudiée ici à *P. pacifica*, bien qu'avec quelques doutes. Ces espèces sont en effet très difficiles à déterminer, surtout parce que les auteurs n'ont publié que des descriptions d'individus conservés.

Je pense que cette raison a amené les auteurs à décrire, sous des noms différents, des



Phyllaplysia pacifica Bergh.

Fig. 60. — Une plaque du gésier dans trois positions différentes. — Gr. : 10.

Fig. 60 a. — Animal vu dorsalement. — Gr. : 2.

Fig. 61. — Organisation générale. — *b*, bulbe buccal ; *c*, cœur ; *g*, gésier ; *h*, foie sous la coquille ; *n*, centres nerveux ; *o*, œsophage ; *x*, foie. — Gr. : 3.

Fig. 62. — Système nerveux central. — *c*, cérébroïde ; *o*, otocyste ; *p*, pédieux gauche ; *t*, tube digestif ; *v*, viscéral ; *w* sup a-intestinal ; *x*, sub-intestinal ; *y*, palléal droit. — Gr. : 10.

individus de la même espèce qu'ils ont trouvés à des âges différents et avec des états de conservation différents. C'est pourquoi je préfère employer une dénomination ancienne, plutôt que d'introduire inutilement un nom nouveau.

L'espèce de Bergh est déjà extrêmement voisine de *P. Taylora* Dall et de *P. Lafonti* Fischer. Comme caractères différentiels, l'auteur donne en note les chiffres suivants :

P. Pacifica, 33-36 rangée de dents à la radula ; 35-38 dents latérales par rangée ;

P. Lafonti, 30 dents latérales ;

P. Taylora, 33 rangées avec 32-34 latérales.

Or, l'échantillon néo-calédonien étudié compte 50 dents latérales par demi-rangée. Cela, à mon avis, ne peut suffire pour en faire une espèce distincte et peut seulement indiquer une différence d'âge.

Espèce trouvée : 6 janvier 1925, près de l'îlot Brun, côté mer.

23 novembre 1925, Fausse Passe (Nouméa).

4 janvier 1926, Pointe d'Artillerie.

Longueur maximum observée : 29 millimètres.

Cette espèce a été trouvée sur des Algues, draguées à quelques mètres de profondeur. Elle constitue un bel exemple de mimétisme, car elle est largement étalée, excessivement plate et se confond parfaitement avec l'Algue, dont elle épouse la teinte. Il est assez difficile de la remarquer, d'autant plus qu'on ne la voit guère se déplacer.

Aspect extérieur. — Le corps est lancéolé, aplati à l'extrême, comme celui d'un Turbellarié. Le pied constitue la face inférieure du corps, sans être limité par un sillon. En avant, les deux tentacules semblent la continuation de la paroi supérieure du corps. Les deux tentacules de la paire postérieure sont mieux individualisés, papilleux à leur extrémité ; les yeux sont visibles en avant de leur base. Un sillon peu marqué va du tentacule droit à un orifice palléal situé à droite et un peu après la mi-longueur de l'animal. Cet orifice laisse échapper un liquide violet lorsque l'animal est inquiet. La teinte générale du corps est un vert assez foncé avec des taches marron irrégulières. Une bande blanchâtre suit la ligne médiane dorsale. Le pied est vert, un peu plus clair que le dessus du corps.

Le dos est couvert de petites papilles simples, pointues, grisâtres. Les plus grosses sont situées de part et d'autre de la ligne médiane claire ; la taille de ces papilles diminue, tandis que le nombre augmente vers les bords.

Les principaux organes sont visibles par transparence : le bulbe buccal en avant, la trace de l'œsophage, le gésier et, en arrière, les masses plus étendues du foie ; brun, et de la glande génitale, vert clair. Au niveau du gésier, on voit battre le cœur. Parfois, le manteau s'écarte un peu dans la région anale et laisse voir une cavité de couleur blanchâtre.

Les couleurs vertes et marron de la peau sont déterminées par de nombreux corpuscules arrondis.

Coquille. — La coquille est très réduite et transparente, ce qui explique qu'elle ait pu quelquefois passer inaperçue. Elle recouvre en partie la masse hépatico-génitale. Elle a une consistance cornée et non calcaire. Sa forme générale est arrondie, un peu concave. Elle a des stries d'accroissement bien marquées. Son sommet avec le début de l'enroulement est très réduit. La forme de coquille donnée par Bergh est très différente, plus allongée, irrégulière, avec des bords contournés. Étant donné que la coquille n'est pas rigide, Bergh a dû figurer sur l'animal conservé une coquille rétractée et déformée. La forme que je dessine est certainement la forme véritable, puisqu'elle a été obtenue sur l'animal frais.

Branchie et cœur. — La branchie, visible en arrière du cœur, est de couleur marron ; sa partie libre est tournée vers la gauche. Le cœur a une oreillette et un ventricule de couleur bleue.

Appareil digestif. — La bouche présente une armature buccale constituée par deux plaques latérales hérissées de pointes faibles, serrées. Le bulbe est assez volumineux ; il ne montre pas de mâchoires. La radula est analogue à celle des *Aplysia*. La dent centrale est bilobée en avant avec un petit bouton médian entre les deux lobes ; sa base est en croissant avec deux pointes allongées en arrière ; elle porte cinq cuspides dont la médiane beaucoup

plus forte. Les dents latérales ont une cuspidé principale et des denticules secondaires. Elles décroissent régulièrement en devenant de plus en plus étroites vers l'extérieur.

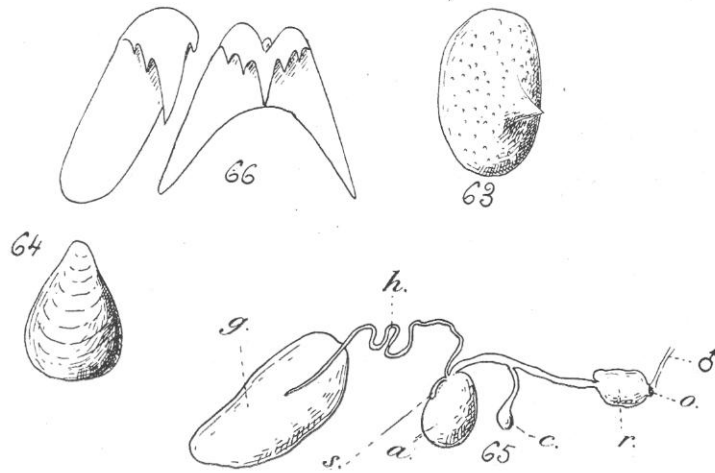
Chaque rangée comporte une centaine de dents. Il n'y a pas de glandes salivaires.

L'œsophage se dirige d'abord vers l'arrière, puis décrit un coude très important vers l'avant jusque près du bulbe pour aller passer à travers la commissure viscérale extrêmement courte. Il revient ensuite, en arrière, au gésier, cordiforme. Ce gésier présente à l'intérieur sept fortes plaques cornées. Les plaques sont insérées par une base très large et portent un tétraèdre dressé dont les faces présentent des stries concentriques (autour du sommet du tétraèdre) et des stries secondaires perpendiculaires aux précédentes. L'intestin décrit des circonvolutions à travers la masse brune du foie, puis aboutit à l'anus, au niveau de l'orifice dorsal du manteau.

Système nerveux. — Le collier œsophagien se trouve placé en arrière du bulbe et accolé à lui. Les deux ganglions cérébroïdes sont fusiformes, étalés transversalement ; les pédieux sont plus gros, plus globuleux. Les palléaux sont les plus petits. On trouve naturellement les trois paires de connectifs reliant ces six ganglions. Le nerf de l'otocyste partant des cérébroïdes aboutit sur les pédieux à une vésicule un peu allongée, avec nombreux otolithes ovoïdes de tailles diverses. La commissure viscérale est très courte (quoique bien plus développée que chez les *Aplysia*). La distance du palléal au viscéral médian n'excède guère le double de la distance du cérébroïde au pédieux correspondant. La commissure viscérale porte trois ganglions, le viscéral médian étant placé au creux de l'anse œsophagienne.

Je n'ai pu observer les ganglions buccaux qui doivent être recherchés à la base du bulbe radulaire.

Appareil reproducteur. — La glande hermaphrodite est de couleur vert clair. Il en part un canal contourné qui aboutit au carrefour de la glande à albumine pourvue d'un cæcum accessoire. Plus loin, le canal évacuateur reçoit le conduit de la poche copulatrice, qui est très allongée et non sphérique. Enfin un renflement glandulaire, de couleur vert foncé, correspond à l'orifice externe. Le sillon mâle aboutit au pénis, situé à droite près du tentacule. Ce pénis est tenu par un rétracteur et s'invagine en doigt de gant. Sa paroi porte des épines peu nombreuses, mais très particulières. Leur base est très large et forme une sorte



Phyllaplysia pacifica Berg.

Fig. 63. — Plaque de l'estomac. — Gr. : 20.

Fig. 64. — Coquille. — Gr. : 4.

Fig. 65. — Organes génitaux. — a, glande à albumine et de la glaire ; c, poche copulatrice ; g, glande hermaphrodite ; h, canal hermaphrodite ; o, orifice génital ; r, renflement musculaire ; s, vésicule séminale ; o, sillon mâle. — Gr. : 8.

Fig. 66. — Dent radulaire centrale et première latérale. — Gr. : 300.

de bouclier rugueux, au centre duquel s'élève une pointe aiguë. La taille des crochets diminue lorsqu'on s'éloigne de l'extrémité du pénis étalé.

Glande à pourpre. — La glande à pourpre est située sous la coquille, vers son sommet.

Pleurobranchus caledonicus.

ESPÈCE NOUVELLE.

Je n'ai trouvé qu'une seule fois cette espèce rare, baie de l'Orphelinat (Nouméa), sous un bloc de coraux morts (3 exemplaires). Longueur maximum : 50 millimètres.

Aspect de l'animal. — Vu dorsalement, l'animal ne montre que son vaste manteau, fortement bombé. Au centre, on remarque un petit orifice entouré d'un anneau clair. L'ensemble présente de nombreuses taches marron plus ou moins foncées, sur fond jaunâtre. Le manteau est lisse, mais, lorsque l'animal est contracté, il prend un aspect irrégulièrement tuberculeux.

Inquiété, l'animal émet par de nombreuses glandes du noteum des petits amas d'une substance noire, qui lui donnent un aspect papilleux. La consistance est très molle, et du mucus est émis en très grande quantité.

Si on soulève la partie antérieure du manteau, on peut voir la tête avec deux tentacules allongés, fendus latéralement et un voile saillant triangulaire. Les deux yeux sont visibles comme des points noirs à la base des tentacules.

Par-dessous, on observe le pied, bien moins étendu que le manteau, quoique fort large. Il est évasé en avant, largement arrondi en arrière. Les tentacules et le voile sont visibles en avant. Sur le côté droit, s'étale la branchie, avec ses deux rangées de lamelles repliées l'une vers l'autre. A droite du pied, vers son bord antérieur, on voit la saillie de l'orifice génital.

Paroi du corps. — Le noteum a une membrane externe mince, limitant un abondant tissu conjonctif lâche, très mou. Toute la partie périphérique, libre, du manteau est sans spicules ; par contre, à partir de sa zone adhérente avec le corps, on trouve des spicules qui augmentent en nombre et en dimensions en se rapprochant de la zone centrale. Ces spicules sont en forme d'étoiles, dont les épines aiguës partent d'un centre commun. Dans la membrane interne qui entoure la région buccale et les ganglions nerveux, on trouve de nombreux spicules étoilés, irréguliers.

La membrane du pied, bien que très résistante, n'est que fibreuse avec seulement quelques asters dans la région la plus inférieure. Son aspect est nacré.

Coquille. — En dégageant du noteum la partie centrale du dos de l'animal, on découvre la coquille qui couvre toute la masse du foie et des organes génitaux. Cette coquille est calcaire, mais fragile. Elle présente des reflets légèrement nacrés. Elle est transparente. Sa forme est ovale, faiblement concave, avec des stries d'accroissement régulières. Sa longueur atteint 18 millimètres.

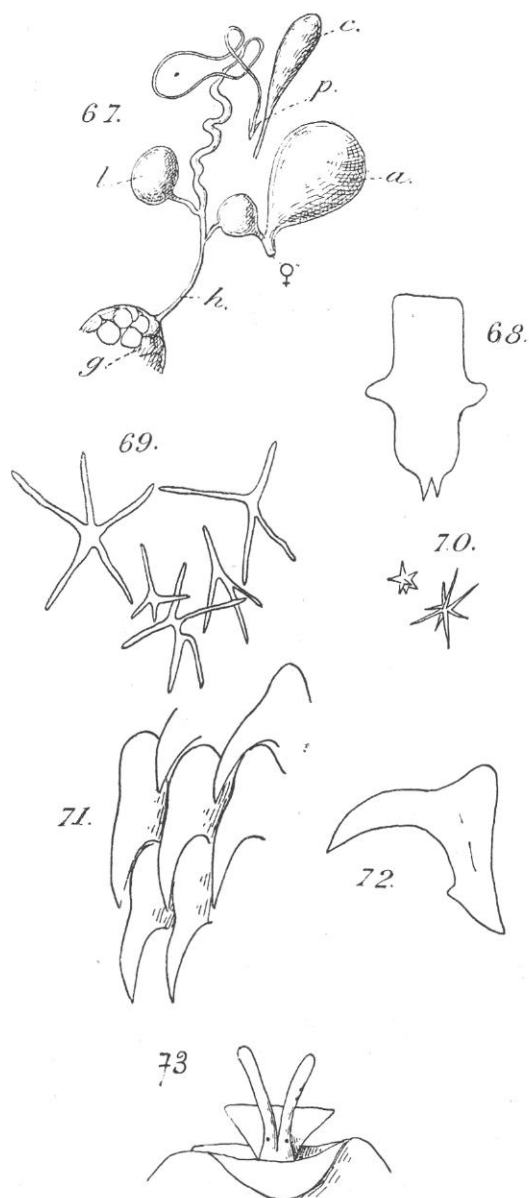
Appareil digestif. — Près de la bouche, à gauche, débouche le canal d'une glande piriforme, transparente, et dont le rôle m'est inconnu (glande à mucus). Le bulbe buccal est

volumineux, allongé. On y remarque une zone antérieure brunâtre (vestibule buccal avec armature), puis une zone blanche, puis une zone résistante rouge vif en avant, orangée dégradée vers l'arrière (croissant ouvert dorsalement). Plus en arrière, le bulbe est enveloppé par un énorme muscle rétracteur qui va s'attacher à la paroi ventrale du corps. La masse colorée en rouge correspond à la partie musculaire postérieure à l'armature buccale.

Le sac radulaire fait fortement saillie en arrière. Les armatures latérales du bulbe portent des denticules serrés les uns contre les autres, articulés entre eux par des apophyses transversales, ce qui donne à chaque lame une flexibilité assez grande. Les extrémités des denticules portent une ou deux cuspidés.

La radula est très étendue et j'ai compté 130 rangées développées avec 300 dents environ par rangée. Il n'y a pas de dents centrales, et les latérales sont toutes semblables et seulement unicuspidées. Elles sont très serrées les unes contre les autres; elles sont semblables à celles des Doridés. Dorsalement, au niveau de la limite antérieure de l'armature, débouche une glande impaire, blanche, très réduite. Plus en arrière, près du point de départ de l'œsophage, le bulbe reçoit encore un fin canalicule qui est le canal évacuateur d'une glande salivaire impaire placée à gauche et ayant l'aspect d'une grappe d'acini allongés qui convergent vers l'entrée du conduit salivaire. Les deux glandes salivaires paires viennent déboucher à droite et à gauche de la base de l'œsophage et s'étalent sur la paroi de l'estomac. Elles sont peu visibles.

L'œsophage part du bulbe un peu en avant de la saillie du sac radulaire. Il se dirige d'abord en avant, puis, après un coude excessivement brusque, revient en arrière, les deux branches ascendante et descendante restant accolées quelque temps. L'œsophage se renfle alors tout en disparaissant sous la masse viscérale. Il diminue ensuite, décrit deux coudes à angle droit au niveau



Pleurobranchus caledonicus nov.

Fig. 67. — Organes reproducteurs. — *c*, poche copulatrice; *a*, glande à albumine; *g*, glande hermaphrodite; *h*, canal hermaphrodite; *l*, prostate; *p*, pénis; *o*, orifice femelle. — Gr. 6.:

Fig. 68. — Une plaque de l'armature buccale. — Gr. : 20.

Fig. 69. — Spicules du noteum. — Gr. : 20.

Fig. 70. — Spicules de la région buccale. — Gr. : 20.

Fig. 71. — Disposition des dents radulaires très serrées. — Gr. : 200.

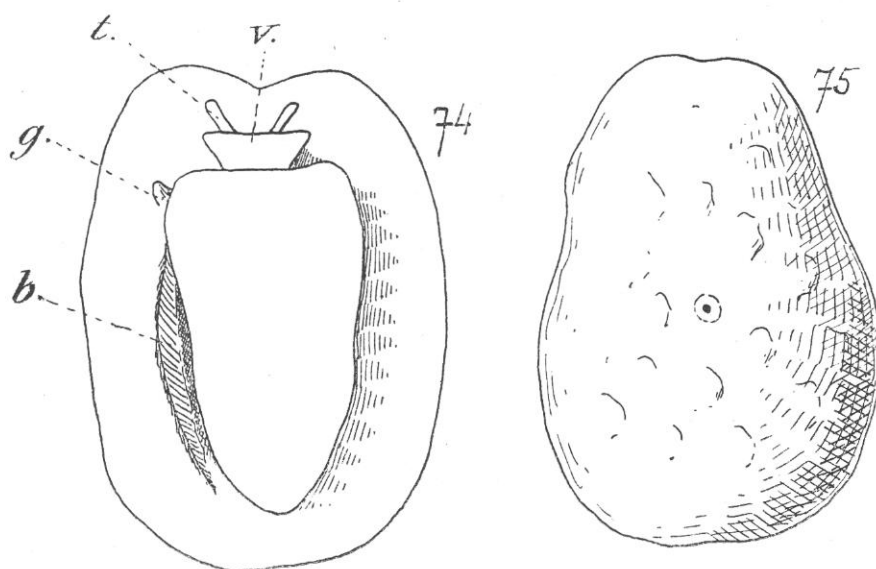
Fig. 72. — Dent radulaire vue latéralement. — Gr. : 200.

Fig. 73. — Région antérieure du corps avec le bord du manteau rejeté en arrière. — Gr. : 2.

de la mi-longueur du foie, puis revient en avant en se renflant encore. Il va enfin à l'anus situé à droite au-dessus du pied. Le rectum présente un renflement anal.

Système nerveux. — Le collier nerveux entoure le tube digestif très près de la bouche. Il comporte deux cérébroïdes, deux palléaux arrondis, de taille équivalente et deux pédieux un peu plus volumineux et plus allongés. Tous ces ganglions sont situés dorsalement et un peu latéralement seulement pour les pédieux. Les commissures sous-œsophagiennes sont donc très étendues. Des cérébroïdes partent, en arrière, les connectifs des ganglions buccaux, qui sont visibles accolés l'un à l'autre, entre la base du sac radulaire et le début de l'œsophage.

Les yeux sont portés par un nerf optique très court et s'insérant sur le cérébroïde par



Pleurobranchus caledonicus nov.

Fig. 74. — Animal vu ventralement. — *b*, branchie ; *g*, mamelon des orifices génitaux. — Gr. : 7/5.

Fig. 75. — Animal vu dorsalement. — Gr. : 7/5.

une base renflée. Le tout est pigmenté. L'œil m'a montré une masse pigmentée, mais je n'ai pas vu de cristallin.

Je n'ai pas observé les otocystes.

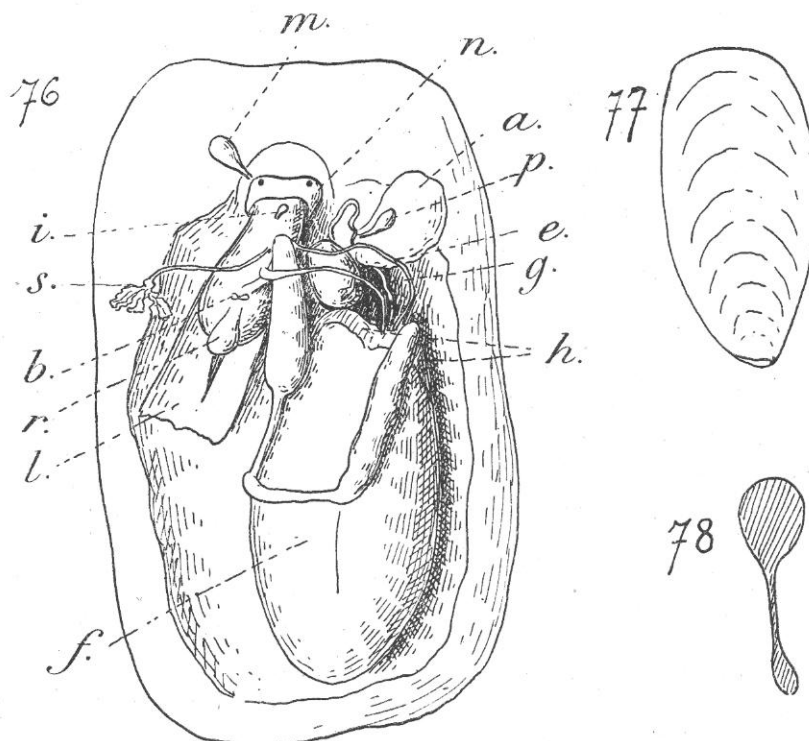
Appareil reproducteur. — La glande hermaphrodite s'étale sur le foie, ressortant en blanc sur le fond sombre.

Le canal hermaphrodite aboutit à un carrefour en contact avec la glande à albumine. L'utérus, très court, en part pour aboutir à l'orifice femelle. Il en part aussi un canal déférent. Le conduit d'une glande prostatique sphérique débouche près du début de ce canal. Le canal déférent décrit des circonvolutions ; il est d'abord blanc, assez épais, puis devient plus mince et transparent. Il aboutit à un pénis peu développé, simplement conique. Près de l'orifice mâle aboutit le canal d'une poche copulatrice jaune, assez volumineuse. La glande à albumine et celle de la glaire accolées débouchent à côté de l'orifice femelle.

Pleurobranchus pellucidus Pease (1860).

L'espèce de Pease est décrite sans l'indication des caractères internes et d'une manière insuffisante (Pease, *Proceed. Zool. Soc.*, 1860).

Aussi c'est avec doute que je lui rapporte l'espèce néo-calédonienne. Une détermination erronée due à la description défectueuse du premier auteur ne présenterait d'ailleurs



Pleurobranchus caledonicus nov.

Fig. 76. — Organisation générale. — *a*, glande à albumine; *b*, ganglions buccaux; *c*, conduit de la glande salivaire droite; *d*, foie; *e*, canal hermaphrodite; *f*, glande hermaphrodite; *g*, glande réduite impaire; *h*, rétracteur; *i*, glande buccale muqueuse; *l*, centres nerveux; *m*, poche copulatrice; *n*, sac radulaire; *p*, glande salivaire impaire (la masse hépatique a été tournée de 180° à droite de manière à montrer l'anse digestive). — Gr. : 9/5.

Fig. 77. — Coquille. — Gr. : 2.

Fig. 78. — Œil et nerf optique. — Gr. : 10.

d'inconvénients que pour la répartition géographique. Elle est signalée par Pease aux îles Sandwich. Une nouvelle étude d'échantillons trouvés dans cette île pourrait seule trancher la question de sa parenté avec l'espèce de Nouméa.

Trouvé le 14 août 1925, baie de l'Orphelinat, 1 exemplaire.

Le 17 avril 1926, baie de l'Orphelinat, 2 exemplaires. Longueur : 14 millimètres.

Aspect extérieur. — Corps de forme arrondie, un peu surbaissé, entièrement transparent et d'une teinte jaune très pâle provoquée par des sphérules jaunes, logés dans le noteum très mou, d'aspect réticulé.

Au microscope, le manteau montre une surface gaufrée. Tous les organes sont visibles

de l'extérieur, même en regardant l'animal dorsalement. On distingue aussi, à travers le noteum, les tentacules, le voile, les yeux un peu en arrière, le foie brun et même les contours du pied. La branchie dépasse un peu le pied, seulement par sa pointe postérieure.

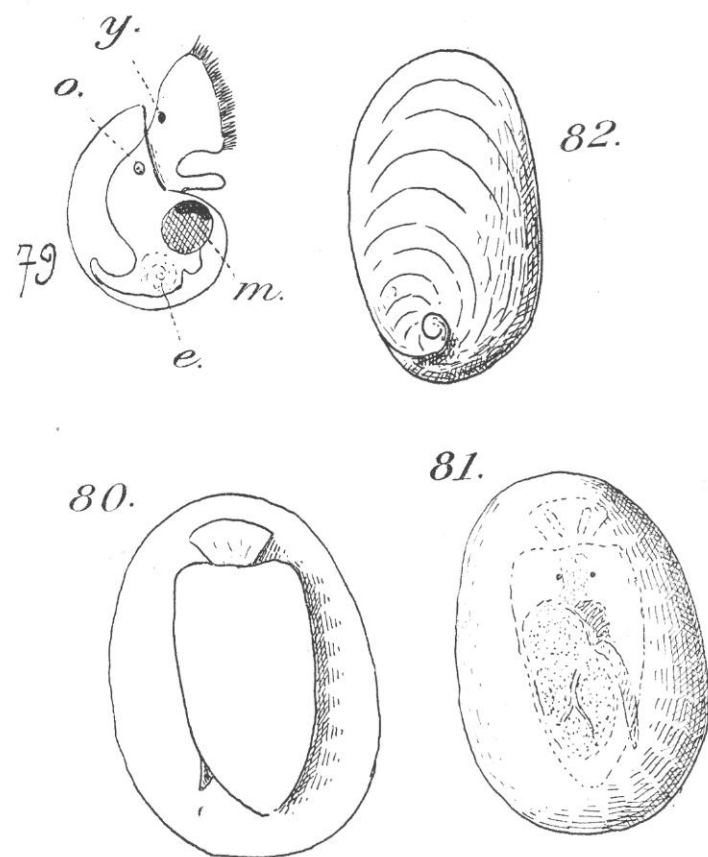
Paroi du corps. — Le manteau, à structure réticulée, comprend, en plus des sphérules jaunes déjà indiquées, des boules blanches disséminées et des spicules très simples, peu nombreux, situés surtout dans la région antérieure. La membrane résistante interne présente dans la zone supérieure aux

organes quelques spicules étoilés.

Coquille. — La coquille, absolument transparente, s'étend sur toute la face dorsale du corps jusqu'en avant des yeux. Elle présente un premier tour de spire très réduit et s'étale ensuite largement en une lame un peu concave, qui s'étend jusqu'en arrière de l'apex. Au microscope, les stries d'accroissement sont assez visibles et sont croisées par des saillies radiaires ; l'aspect résultant de cette combinaison est celui d'un réseau.

Appareil digestif. — Le bulbe buccal présente les mêmes caractères dans l'ensemble que celui de l'espèce précédente. Il est bien développé. Les épaisissements latéraux portent deux lames rectangulaires munies de denticules dont les pointes libres triangulaires sont dentées de nombreuses pointes (sept à neuf).

La radula montre 60 rangées développées avec 120 dents environ par rangée. Toutes les dents sont semblables, unicuspidées. Il n'y a



Pleurobranchus pellucidus Pease.

Fig. 79. — Larve. — e, estomac ; m, masse hépatique ; o, otocyste ; y, œil. — Gr. : 40.

Fig. 80. — Animal vu centralement. — Gr. : 3.

Fig. 81. — Animal vu dorsalement. — Gr. : 3.

Fig. 82. — Coquille. — Gr. : 5.

pas de centrales. Les dents sont surtout développées dans la région moyenne de chaque demi-rangée ; elles diminuent vers l'axe et vers les bords.

De part et d'autre de la base de l'œsophage, qui est dorsal, et sur le bulbe, débouchent deux glandes salivaires très allongées, grêles, montrant au fort grossissement une double série de cellules glandulaires.

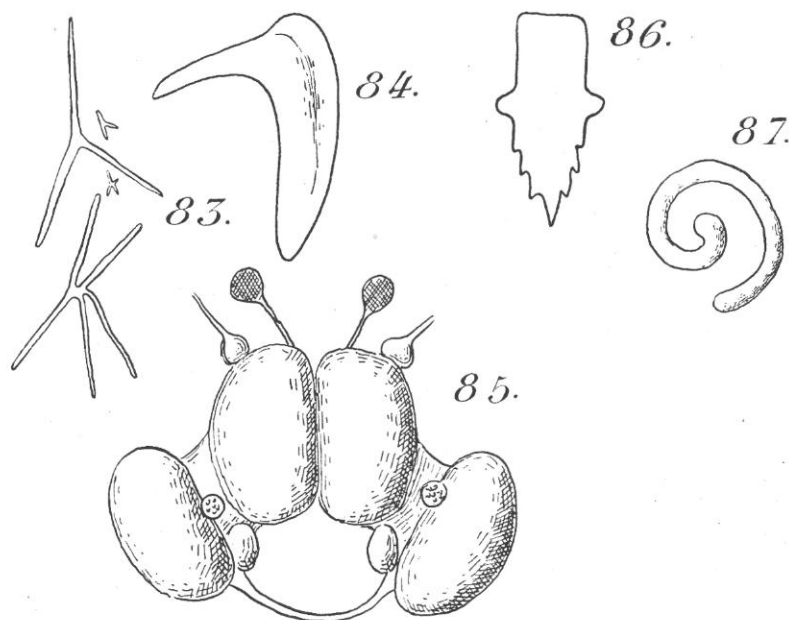
Le foie est brun, très développé ; les vaisseaux sanguins blanchâtres ressortent à sa surface.

Système nerveux. — Le début du bulbe est entouré par le collier nerveux. Ce collier

comprend deux gros cérébro-viscéraux ovoïdes et deux pédieux un peu plus petits et plus allongés, placés latéralement. Une forte bande de tissu de réunion relie les cérébroïdes aux pédieux, et c'est dans cette bande, mais vers les pédieux, qu'on trouve les otocystes, agités chez l'animal vivant d'un perpétuel tremblotement.

La commissure pédieuse est nécessairement très longue. Les cérébroïdes émettent deux courts nerfs optiques aboutissant aux yeux ovoïdes et deux nerfs olfactifs dont la base se renfle en un petit ganglion accessoire. Près des pédieux, vers la commissure, on trouve encore deux petits ganglions supplémentaires. Deux ganglions buccaux sont visibles à la base de la radula.

Organes reproducteurs. — Je n'ai pu étudier ces organes d'une manière satisfaisante.



Pleurobranchus pellucidus Pease.

Fig. 83. — Spicules. — Gr. : 15.

Fig. 84. — Dent radulaire vue ventralement. — Gr. : 80.

Fig. 85. — Système nerveux central. — Gr. : 30.

Fig. 86. — Denticule de l'armature buccale.

Fig. 87. — Ponte. — Gr. nat.

Chez l'échantillon étudié, j'avais pensé que la glande génitale était représentée par des glandes noires situées à la surface du foie, près des orifices génitaux. J'avais aussi observé un canal contourné, également de couleur noire, ainsi qu'une masse blanche opaque (sans doute la glande à albumine). Or, cette teinte de la glande ne correspond guère à celle de la ponte obtenue avec d'autres individus que je n'ai malheureusement pas eu le loisir d'étudier sérieusement.

Cependant, avec eux, j'ai noté les observations suivantes :

1^o Dans la région du noteum, la présence de spicules plus développés que dans le premier échantillon, au-dessus des organes internes, sous la coquille. Ce sont de grands spicules à trois ou cinq branches très effilées et mélangés à de très petits spicules étoilés ;

2° Sous les armatures denticulées du bulbe et soutenant ces armatures, on trouve des masses résistantes, à structure réticulée (accumulation de masses polyédriques), semblables à celles de nombreuses mâchoires de Prosobranches (*Cyprea* par exemple).

3° La poche copulatrice est de couleur noire. Le pénis est inerme et est situé dans une zone fortement spiculeuse.

Ponte. — Les échantillons obtenus le 17 avril ont pondu en aquarium. Les œufs blancs sont contenus dans une spire (un tour et demi environ) gélatineuse, très molle, se balançant au moindre mouvement de l'eau (diamètre de la spire : 23 millimètres).

Les larves sont venues à l'éclosion le 21 avril (quatre jours après la ponte). Elles sont très petites. La coquille est nautiloïde, très simple. Les deux palettes du vélum sont assez faibles et dirigées vers l'avant. Tout le corps est transparent, sauf une masse violacée, très foncée, portant elle-même une petite masse noire et qui représente sans doute la masse hépato-génitale.

L'estomac et l'intestin sont bien visibles, parce qu'ils montrent un mouvement ciliaire actif. Le pied est court, arrondi. Les otocystes sont bien visibles ainsi que les yeux situés vers l'arrière, à la base des palettes du vélum.

***Berthella citrina* Leuckart (1828).**

J'attribue l'échantillon néo-calédonien à l'espèce de Leuckart, dont il constitue peut-être une variété dépourvue de marbrures blanches sur le dos. Elle est signalée par cet auteur dans le golfe de Suez. Elle me paraît d'ailleurs voisine de *B. Brocki* Vayssière, dont le corps est granuleux et qui habite les Moluques, la côte occidentale de l'Australie, l'île Maurice.

Trouvé un exemplaire, 2 novembre 1926, rocher à la Voile (Nouméa). Longueur : 20 millimètres.

Aspect de l'animal. — Corps branché, un peu plus clair du côté ventral que du côté dorsal. Ensemble ovale, le pied un peu plus étroit que le manteau et un peu bilobé en avant. Le voile frontal atteint le bord antérieur du manteau, que les tentacules dépassent pendant la marche. Ces tentacules sont fendus en dessous, un peu latéralement. La branchie est bien visible à droite du pied, sur presque toute sa longueur. Par transparence, on voit ventralement la masse rougeâtre du bulbe buccal vers l'avant du pied et plus en arrière une zone noirâtre qui correspond au foie.

Paroi du corps. — Le manteau est très mou et ne présente, en fait de spicules, que de petits bâtonnets droits ou courbes. La membrane interne, limitant directement la cavité générale, a des spicules à trois ou quatre branches. Ces spicules sont plus nombreux dans le voile frontal et les tentacules, où ils constituent un réseau assez régulier. Dans la paroi du bulbe et des membranes voisines, on observe de nombreux corpuscules arrondis.

Coquille. — Longueur : 10 millimètres. La coquille est plus développée que celle de *Pleurobranchus caledonicus*. Elle recouvre toute la masse des viscères, mais est débordée latéralement et en arrière par la masse hépato-génitale.

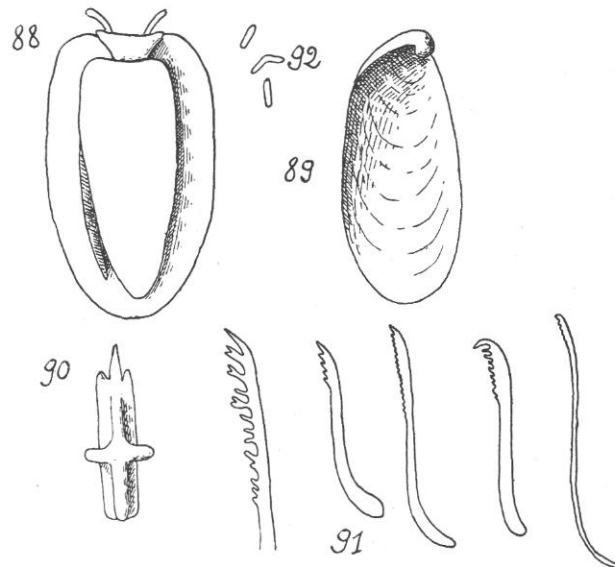
Le sommet montre un enroulement très net qu'on ne trouve plus chez l'espèce précédente et qui détermine une concavité plus grande. La forme est analogue à celle de la

coquille de *Gena*. Le sommet est remarquable parce qu'il est hétérotrophe comme le montre la figure. Toute la coquille est couverte de stries d'accroissement bien marquées ; l'espace compris entre deux stries successives est orné de fines stries radiales. Le dessus de la coquille est marron rougeâtre, dégradé vers le sommet, qui est blanc. L'intérieur est blanc, seulement un peu rougeâtre vers les bords.

Bulbe buccal. — Le bulbe présente deux renflements latéraux recouverts par deux lames à armature denticulée. Ces lames s'articulent encore suivant des lignes transversales par le moyen des apophyses latérales des dents ; celles-ci portent trois cuspidés dont la médiane plus forte. La radula montre une centaine de rangées, chaque rangée ayant, au moins, 300 dents.

Les dents radulaires portent de fins denticules, généralement très irréguliers et souvent bifides ; leur taille augmente de la zone médiane jusque vers la centième latérale, pour diminuer ensuite latéralement, les dents devenant alors plus longues mais de plus en plus grêles.

Autres organes. — N'ayant pas fait une étude complète de l'espèce, dont je ne possédais qu'un exemplaire, je ne puis donner de renseignements précis sur l'anatomie des autres organes.



Berthella citrina Leuckart.

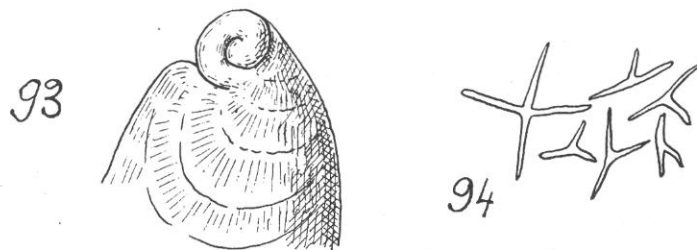
Fig. 88. — Animal vu ventralement. — Gr. : 2.

Fig. 89. — Coquille. — Gr. : 4.

Fig. 90. — Denticule de l'armature buccale vu par sa face adhérente aux tissus.

Fig. 91. — Dents de la radula. — Gr. : 300.

Fig. 92. — Spicules du notum. — Gr. : 50.



Berthella citrina Leuckart.

Fig. 93. — Sommet de la coquille. — Gr. : 8.

Fig. 94. — Spicules de la membrane qui limite la cavité du corps. — Gr. 80.

J'indiquerai seulement que la glande génitale ressort en blanc sur la masse noire du foie. Les otocystes ont de nombreux otolithes.

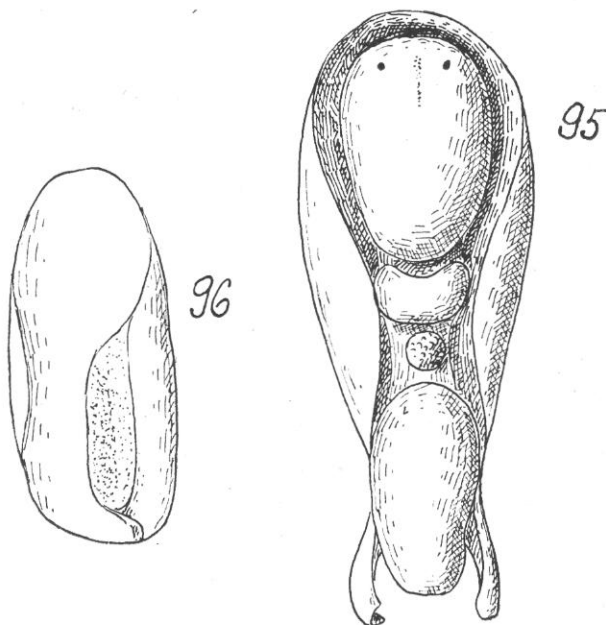
Acera sp. ?

Très petite espèce. Longueur totale : 8 millimètres.

Longueur de la coquille : 3 millimètres.

Draguée dans la passe de la rade de Nouméa, à faible profondeur, dans le sable, 22 janvier 1925.

La forme générale est celle d'un ovoïde assez allongé avec gros bout antérieur. Les deux épipodes sont faiblement relevés latéralement. Le bouclier céphalique est arrondi et montre en avant les deux yeux par transparence, ainsi qu'une ligne noire correspondant à l'axe radulaire du bulbe buccal. En arrière du bouclier est une masse un peu élargie, transparente, puis une masse sphérique blanche granuleuse et enfin la masse viscérale entourée par la



Acera sp.

Fig. 95. — Animal vu dorsalement. — Gr. : 10.

Fig. 96. — Coquille. — Gr. : 16.

coquille. Antérieurement et vers la gauche, cette masse montre le cœur qui bat ; sur la gauche se trouve la masse brune du foie ; le reste est blanc et verdâtre avec taches jaunâtres.

Le pied, arrondi en avant, se termine en arrière par deux lames enroulées en cornet. Le bouclier céphalique et la face externe des parapodies sont de couleur blanche avec taches jaunes. La face interne des parapodies est blanche.

La coquille est absolument transparente, très fragile et en forme de coquille de *Bulla*. La radula est analogue à celle de *Bulla*, avec dent centrale et latérale pectinées.